



Le Pôle ressources ville et développement social, Centre de Ressources Politique de la Ville de l'ouest francilien, est un facilitateur au service des acteur·rices du développement des territoires. L'association exerce une mission de qualification, d'information et de mise en réseau auprès des professionnel·les, acteur·rices de la société civile (tels les conseils citoyens) et élu·es de l'ouest francilien, dans les domaines du développement social et territorial.

Direction de publication : **Guillaume Dejardin, Caroline Dumand**

Chargé·es de publication : **Franck Doucet, Caroline Dumand, Benoit Romero, Noémie Siéfert**

Chargée d'édition : **Caroline Dumand**

AVANT-PROPOS



Après 2 années où l'activité du Pôle ressources a été marquée par la crise sanitaire, tant au niveau des modalités d'intervention que des sujets abordés, l'action menée a de nouveau pu se déployer pleinement au cœur des territoires, avec des démarches portées au cœur des 11 EPCI de l'ouest francilien concernés par la politique de la ville.

Il en résulte une activité à nouveau en croissance à différentes échelles : au cœur des quartiers et des territoires, au niveau de chacun des 3 départements couverts par l'association, de manière commune aux 3 départements, au niveau régional, avec le réseau des CRPV franciliens, ou encore à l'échelle nationale, en lien avec le réseau national des CRPV.

Il est important de souligner l'importance des travaux menés en proximité, en appui des acteur·rices des territoires ou dans des logiques d'expérimentation. C'est dans ce cadre que se mène, depuis 3 ans à présent, une démarche avec des habitant·es de l'est du Val d'Oise, visant à co-construire des actions centrées sur la nutrition. Le pari étant que « faire avec » les parents et les enfants permet une meilleure appropriation des messages de santé publique tout en renforçant le pouvoir d'agir des habitant·es. Toujours afin de soutenir les expérimentations portées dans les territoires, le Pôle ressources accompagne la cité éducative d'Argenteuil dans la réalisation d'un outil numérique, permettant de rendre lisible l'action publique en direction des 0-25 ans dans toute la ville.

Agir en proximité est constitutif de l'identité du Pôle ressources. Aussi, en 2022, cela s'est traduit par un engagement important sur l'évaluation des contrats de ville. Le sujet a évidemment été central, au regard de son importance dans l'agenda de la politique de la ville, et l'association a accompagné, en complément des travaux de qualification régionaux et départementaux, les démarches évaluatives de 7 des 11 EPCI de l'ouest francilien. Un travail intense, qui a permis de mesurer l'importance des sujets relatifs à l'éducation, à l'emploi, à la santé, au cadre de vie et à l'accès aux droits. Il en résulte également l'enjeu d'un renforcement de la capacité à observer les territoires dans le temps.

Enfin, l'année 2022 est marquée par une ouverture plus large de l'activité du Pôle ressources. L'association est née dans le cadre de la politique de la ville, avec la volonté de soutenir l'action publique en matière de réduction des inégalités et de développement social. La reconnaissance de l'action développée et les partenariats construits au fil du temps ont permis d'élargir l'identité de l'association. C'est déjà le cas dans le champ de la santé avec des projets structurants développés avec l'ARS Île-de-France, et cela le sera à l'avenir avec la CAF du Val d'Oise, puisque le Pôle ressources va animer le réseau des acteur·rices des conventions territoriales globales (CTG) dans tout le département, dans les territoires urbains, fragiles ou non, périurbains et ruraux.

SOMMAIRE

LA STRUCTURE EN 2022

Notre association _____ p. 6

Une approche transverse _____ p. 8

Une dynamique de réseau avec les autres CRPV _____ p. 8

2022 EN RESUME

Informier _____ p. 10

Qualifier et mettre en réseau _____ p. 16

2022 EN THEMES ET EN ACTIONS

Développement social : rendre effectives la coconstruction et les coopérations _____ p. 20

Promouvoir l'égalité et la justice sociale _____ p. 30

Soutenir un développement économique et territorial endogène _____ p. 44

Porter l'expression des quartiers populaires _____ p. 50





LA STRUCTURE EN 2022

Le Pôle ressources ville et développement social, un facilitateur au service des acteur·rices du développement des territoires.



Notre association

Le Pôle ressources ville et développement social est l'un des 19 Centres de Ressources Politique de la Ville qui composent le réseau national des CRPV. Association loi 1901 créée en 1998, elle exerce une triple mission de qualification, d'information et de mise en réseau auprès des professionnel·les, acteur·rices de la société civile (tels les conseils citoyens) et élu·es du Val d'Oise et, depuis 2019, des Hauts-de-Seine et des Yvelines, dans les domaines du développement social et territorial. L'association inscrit son approche dans les enjeux de cohésion sociale et de réduction des inégalités sociales et territoriales.

Notre équipe

- ▶ Guillaume Dejardin, Directeur,
- ▶ Caroline Dumand, Chargée de mission information, et de l'égalité femmes/hommes,
- ▶ Annie Medjidi, Assistante administrative,
- ▶ Noémie Siéfert, Chargée de mission coopération territoriale et innovation sociale,
- ▶ Franck Doucet, Chargé de mission développement territorial,
- ▶ Benoît Romero, Chargé de mission jeunesse et éducation.

Nos adhérent·es

L'adhésion est l'une des formes de soutien que compte le Pôle ressources afin de mener à bien l'ensemble de ses activités et garantir le développement de ses missions. Parmi nos adhérent·es : des collectivités territoriales, des agences publiques, des organismes et bailleurs sociaux, des associations, des professionnel·les et expert·es de la politique de la ville et du développement local urbain, mais aussi des membres de la société civile.

Associations

*Alter Ego, Eaubonne ; ACI, Sarcelles ; APPC, Sarcelles ; *CAUE 95, Pontoise ; Centre de Services aux Associations ; École et Famille, Cergy ; *Essivam, Taverny ; Fédération des Centres Sociaux du Val d'Oise ; Les Francas, Val d'Oise ; Ifac, Franconville ; Imaj, Bouffémont ; Initiative 95, Cergy ; La Sauvegarde 95 ; Mission locale vallée de Montmorency.

Individuels

Sylvie Collinet ;
Christine Erard ;
Gilles Jeanmougin ;
*Pierre Le Lohé ;
Daniela Pennini ;
Emmanuel Potier ;
*Laura Weidmann.

Collectivités territoriales

Villes : Argenteuil ; Arnouville ; Bezons ; Bouffémont ; Cergy ; *Chanteloup-les-Vignes ; *Colombes ; Deuil-la-Barre ; Éragny-sur-Oise ; Ermont ; Fosses ; Gennevilliers ; Garges-lès-Gonesse ; Gonesse ; Goussainville ; *Les Mureaux ; Louvres ; Montmagny ; Montigny-lès-Cormeilles ; Osny ; Persan ; Pontoise ; Sannois ; Sarcelles ; Soisy-sous-Montmorency ; Taverny ; Vauréal ; *Vernouillet ; Villeneuve-la-Garenne ; Villiers-le-Bel.

EPCI : Cergy-Pontoise ; Roissy Pays de France.

* Nouvelles adhésions

Nos administrateur·rices

L'association est administrée par un Conseil d'administration composé au maximum de quinze membres, ayant voie délibérative, dont des membres de droit et des membres adhérents.

Personnes morales

- ▶ Ville de Taverny, représentée par François Clément, Adjoint au Maire délégué aux quartiers, démocratie de proximité et Politique de la ville,
- ▶ Ville de Villiers-le-Bel, représentée par Mariam Cissé, Adjointe au Maire déléguée à la Politique de la ville,
- ▶ Ville de Goussainville, représentée par Somaia Laroui, Directrice Générale Adjointe,
- ▶ APPC, représentée par Najet Khezzane, Présidente,
- ▶ Centre de services aux associations, représenté par Bilal Gherghout, Directeur,
- ▶ Fédération des Centres sociaux du Val d'Oise, représentée par Nabil Kouidi, Président,
- ▶ Imaj 95, représentée par Bruno Dumas, Directeur,
- ▶ Initiative 95, représentée par Cyril Baraban, Directeur,
- ▶ Ville de Villeneuve-la-Garenne, représentée par Nayla Romdhani, Directrice du pôle cohésion sociale et développement territorial.

A titre individuel

- ▶ Sylvie Collinet, Retraitée du secteur du DSU (collectivité locale),
- ▶ Daniela Pennini, Architecte - Urbaniste,
- ▶ Krystyna Famery, Retraitée du secteur de la prévention spécialisée,
- ▶ Gilles Jeanmougin, Administrateur du CPCV (association d'éducation populaire),
- ▶ Emmanuel Potier, Directeur Général Adjoint - direction des services à la population (collectivité locale),
- ▶ Laura Weidmann, Cheffe de projet politique de la ville et soutien à la vie associative (collectivité locale).

Membres de droit

- ▶ Caisse des Dépôts et Consignations (membre de droit), représentée par Benjamin Raynaud, Responsable du renouvellement urbain et de l'Habitat.

Nos partenaires financiers...

- ▶ Préfecture de la région Île-de-France,
- ▶ Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRFFE), Île-de-France,
- ▶ Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France,
- ▶ Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPD-R),
- ▶ Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep),
- ▶ Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDTES) du Val d'Oise,
- ▶ Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val d'Oise,
- ▶ Préfectures du Val d'Oise, des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

... Et effectifs

Le Pôle ressources est partenaire associé de la **FONDA** - plateforme nationale d'intelligence collective du monde associatif et administrateur de **Fabrique Territoires Santé** - centre de ressources national dédié aux politiques de santé sur les territoires. Par ailleurs, l'association fait partie du conseil d'administration du Centre Information Jeunesse du Val d'Oise et de la mission locale vallée de Montmorency.

Notre bureau

Emmanuel Potier, Président,
Daniela Pennini, Trésorière,
Gilles Jeanmougin, Trésorier-Adjoint,
Najet Khezzane, Trésorière-Adjointe,
Sylvie Collinet, Secrétaire,
Nayla Romdhani.

Une approche transverse

A travers son action, le Pôle ressources travaille à la mise en œuvre de politiques publiques complexes et transversales qui demandent la mobilisation d'acteurs multiples (élus, institutions, collectivités, habitants, associations) et dont les champs et les niveaux d'intervention, ainsi que les modalités de travail, se distinguent par leur diversité. L'approche portée s'inscrit dès lors dans une démarche plurithématique dans ses enjeux (participation habitante, coopérations éducatives, insertion des jeunes, alimentation et territoires...) cherchant à réunir différents acteurs.

Entre approche transverse, observation territoriale et soutien aux réseaux d'actrices et acteurs

L'activité déployée pour porter cette approche transverse s'appuie conjointement sur des logiques de production et de diffusion d'informations, ainsi que sur la mise en place d'espaces de travail thématiques. Ceux-ci prennent la forme d'ateliers, de cycles de qualification ou de formations, de journées thématiques, ou encore se traduisent par l'animation de réseaux de professionnels.

Par ailleurs, le Pôle ressources vient en appui aux démarches portées par les acteurs des territoires (collectivités, État, associations...) dans un positionnement de « faire avec ». Enfin, l'association joue un rôle plus important en matière d'observation territoriale (besoins des territoires, initiatives déployées) et de mise en réseau des acteurs, en réajustement permanent.

Une dynamique de réseau avec les autres CRPV

Le réseau national

Constitués en réseau national, les CRPV, soutenus par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, mutualisent leurs compétences pour élaborer des outils, dégager des analyses et des propositions communes à partir de leurs connaissances des réalités de terrain. Ce travail de réseau est valorisé via un portail national (voir page 15).

En 2022, cette dynamique s'est traduite par :

Une rencontre nationale des équipes (7ème édition)

Les équipes et gouvernances des 19 Centres de Ressources Politique de la Ville, celles de la direction générale de la politique de la ville de l'ANCT ainsi que différents partenaires du RNCRPV se sont réunis à Strasbourg pour cette



7ème édition. Une première journée a permis de faire un point d'étape sur le tour de France des CRPV, mené par l'ANCT en 2022, de revenir sur les enseignements et perspectives liés aux travaux d'évaluation des contrats de ville sur différents territoires, puis de travailler en sous-groupes sur des enjeux d'actualité de la politique de la ville et de fonctionnement des CRPV. Durant la seconde journée, les participants ont alimenté les travaux en cours sur la préfiguration d'une association pour incarner le RNCRPV.



Le réseau francilien

Celui-ci regroupe trois centres associatifs - Ressources urbaines (91 - 94 - 77) ; Profession Banlieue (93) ; le Pôle ressources (95 - 78 - 92) -, et le Pôle ressources politique de la ville de Paris (service interne de la ville). Il met en œuvre une feuille de route régionale, élaborée avec la préfecture d'Île-de-France et celles des départements. Chaque année, des thématiques prioritaires à investir sont identifiées. Cela s'est traduit en 2022 par l'organisation d'un séminaire régional sur l'évaluation des contrats de ville ; l'accueil des nouveaux professionnels de santé ou encore la valorisation d'initiatives portées localement par le PRJ, sur la plateforme internet dédiée au dispositif.



Le Pôle ressources poursuit une mission d'information à l'attention des acteur·rices de la politique de la ville et du développement social, qui se matérialise par le biais de différents outils et ressources : diffusion d'une lettre d'information mensuelle ; capitalisation et diffusion de savoirs et d'expériences dans les territoires, notamment via des fiches expériences ; publications, capitalisations issues d'actions menées par le Pôle ressources ; service info-doc.

Le service info-doc

Ce service gratuit répond aux besoins d'information spécifiques qui émanent des acteur·rices de la politique de la ville et du développement social. Le service info-doc correspond, le plus souvent, à un travail de recueil et de synthèse d'informations, de repérage d'expériences, de personnes et de lieux-ressources.

Les réponses apportées peuvent consister en :

- ▶ la recherche de documents ressources,
- ▶ l'élaboration d'outils : dossiers thématiques, bibliographies...,
- ▶ l'orientation vers les services ou les personnes, professionnel·les et acteur·rices ressources pertinent·es sur le territoire, ou encore le repérage d'intervenant·es (sociologues, expert·es, etc.) sur un thème donné,
- ▶ la diffusion d'offres d'emplois ou aide à la recherche d'emploi dans le champ du développement social et territorial.

Quelques illustrations des demandes

 **116 demandes d'information**

En 2022, **116 demandes** ont été enregistrées (123 en 2021). Le service info-doc demeure donc sur un chiffre sensiblement identique à l'année précédente.

Parmi les demandes, quelques faits saillants : beaucoup de sollicitations ont concerné l'ingénierie territoriale (voir page 11). Avec la nouvelle contractualisation de la politique de la ville, plusieurs demandes étaient relatives à l'évaluation (recherche de cabinets, de documents ressources) ; des demandes statistiques en lien avec des quartiers en politique de la ville ou encore des dispositifs de financements de la politique de la ville.

Certaines demandes ont nécessité plusieurs étapes. Pour exemple, pour une demande d'un EPCI, il s'est agi d'appuyer à l'identification et à la mise en relation d'intervenant·es sur la question de la promotion de l'égalité femmes-hommes, dans le but de proposer un temps de sensibilisation des élu·es du territoire. Une rencontre pour participer à la réflexion a été organisée, suivie par le repérage d'acteur·rices ressources pour accompagner cette démarche. Enfin, une visioconfé-

rence a permis de construire, avec l'interventante repérée (réseau élu·es locales), un premier temps de qualification des élu·es de l'EPCI. Une demande similaire a été effectuée par un réseau national, qui voulait proposer un webinaire sur la vie affective et sexuelle des jeunes. La démarche d'accompagnement s'est effectuée en deux temps : la recherche d'intervenant·es spécialisé·es sur le sujet, puis la mise en relation entre les personnes. D'autres demandes ont concerné la recherche de cabinets pour des évaluations des cités éducatives ; sur le thème de la transition écologique ; ou encore d'intervenant·es pour une conférence sur les métiers de la solidarité. Des sollicitations ont concerné des recherches de mise en réseau également.

30% de demandes proviennent de territoires hors ouest francilien



Quelques faits saillants sur l'origine géographique

Les acteur·rices du territoire Boucles Nord de Seine sollicitent à près de 14 % le Pôle ressources en 2022. Roissy Pays de France (15%) ; Val Parisis (7,5%) et Cergy-Pontoise (9,7%) font partie des territoires qui utilisent régulièrement le service info-doc. Ces territoires ont bien identifié l'association, le Val d'Oise étant le territoire d'intervention historique de celle-ci depuis plus de 20 ans. Les Yvelines restent un peu moins représenté : la Communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise représente près de 3,2% des demandes.

Des enseignements sur le profil des demandeurs...

Ce sont les collectivités territoriales (conseils départementaux, EPCI et villes) qui sollicitent majoritairement le service info-doc, cette année encore, avec près de la moitié des demandes sur la totalité de celles-ci (48,5%). Les associations ont également effectué des demandes de façon conséquente au service info-doc en 2022 (près de 34 %). Les institutions (ARS, services des préfectures ou directions départementales) concentrent près de 10% de demandes. Les bailleurs sociaux ou encore des personnes en individuel sollicitent l'association plus à la marge.

... Et sur les thématiques

Les demandes sont regroupées autour de **9 thématiques**, harmonisées sur le modèle du site internet de l'association. Il s'agit de : **la promotion de l'égalité** (accès aux droits ou laïcité) ; **le développement économique et l'emploi** (insertion, ESS) ; **le développement urbain** (habitat ou environnement) ; **le développement social** (éducation, culture) ; **l'ingénierie territoriale** (politique de la ville, intelligence collective, évaluation) ; **la participation citoyenne** (vie associative ou conseils citoyens) ; **la sécurité et la prévention** ; **la jeunesse** ; **la santé**.

En 2022, le **développement social concentre, comme en 2021, la majorité des demandes (près de 25%)**. Mais deux thèmes connaissent une progression importante par rapport à l'année précédente : le développement urbain, qui enregistre 22,6% des demandes contre 10 % en 2021, ainsi que la participation citoyenne, 24,5% contre 7% en 2021. Le développement urbain contient plusieurs demandes en lien avec la transition

écologique, thème fortement investi par le Pôle ressources en 2022, ce qui peut expliquer en partie cette progression. Les demandes en lien avec la participation citoyenne concernent le pouvoir d'agir des habitant·es, les conseils citoyens, ou encore la mémoire habitante, thème également travaillé par l'association en 2022. L'ingénierie territoriale, 24,5%, fortement représentée également, peut s'expliquer pour partie par la nouvelle contractualisation de la politique de la ville à venir. (voir p. 10).



Le centre de documentation

Il regroupe des documents - ouvrages, outils, DVD... -, sur les thématiques du développement territorial, de la politique de la ville, des ressources en lien avec le territoire, disponibles en prêt ou en consultation sur place. Le service info-doc peut, parmi les réponses apportées à une demande d'information, proposer le prêt d'ouvrages, la mise à disposition d'articles repérés dans des magazines, revues, auxquels l'association est abonnée - Journal de l'Action Sociale, Alternatives économiques, Gazette des communes, Urbanisme

► Les outils d'information et de communication du Pôle ressources

Résonances, la lettre d'information

Résonances est la lettre d'information du Pôle ressources. Chaque mois, elle présente l'activité de l'association (en page 1) ; traite de l'actualité de la politique de la ville et du développement social et territorial au niveau national et local (en page 2) ; valorise par une fiche expérience une initiative portée dans les territoires de l'ouest francilien (en page 3) et repère des ressources, telles des sites web, émissions radio, ouvrages... (en page 4). **Résonances s'adresse à près de 6500 professionnel·les de la politique de la ville et du développement social.**



10 numéros de Résonances ont été publiés en 2022.

Les fiches expériences 2022 et un recueil compilant l'année

Le Pôle ressources consacre chaque mois la 3ème page de Résonances à la valorisation d'une expérience locale en lien avec la politique de la ville, le développement social et territorial. Sous forme d'articles, ces fiches expériences restituent les échanges issus d'entretiens menés auprès de porteur·euses de projet. Elles rendent compte d'une démarche inscrite dans le temps : genèse, partenariats engagés, forces et/ou difficultés ayant pu être rencontrées, perspectives. Les articles s'attachent à varier les thèmes et les porteur·euses de projets - collectivités territoriales, associations, institutions, bailleurs sociaux ... -, ainsi que les territoires d'action, tout en donnant à voir la diversité et la richesse des initiatives, ainsi que le dynamisme à l'oeuvre et la capacité à innover face aux défis rencontrés.

En 2022, 10 fiches expériences ont ainsi été réalisées : la totalité d'entre elles est à retrouver au sein de ce recueil, en libre accès sur le site internet :

- *La scolarisation, levier de socialisation pour les enfants en situation de logement précaire*, association école et famille, Val d'Oise, **janvier** ;
- *Un plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes à l'échelle intercommunale*, communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, **février** ;
- *Suivez les guides : un parcours de quartier façonné par les habitant·es*, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92), **mars** ;
- *Sensibiliser les acteur·rices de première ligne par des formations de premier secours en santé mentale*, Contrats Locaux en Santé Mentale (CLSM) du Val d'Oise, **avril** ;
- *Une référente de parcours pour accompagner les lycéen·nes vers la persévérance scolaire*, ville de Chanteloup-les-Vignes, **mai** ;
- *Des banquets citoyens pour valoriser le pouvoir d'agir des habitant·es*, fédération des centres sociaux du Val d'Oise/ville de Sarcelles, **juin/juillet** ;
- *La « first lego league » : un défi pour sensibiliser les enfants aux enjeux de demain*, ville d'Argenteuil, **août/ septembre** ;
- *« Coup de propre sur le Parc » : une action pour prendre collectivement soin de son quartier*, ville de Vernouillet, **octobre** ;
- *le PRIJ, une opportunité pour qualifier les acteur·rices en charge du lien avec les jeunes*, préfecture de Nanterre, **novembre** ;
- *Les jeunes filles prennent la parole : une démarche pour œuvrer à l'égalité de genre*, association Afase, Sarcelles, **décembre**.

Le site internet

Outil de communication et d'information, il est une « vitrine » des activités et publications émises par le Pôle ressources. L'ergonomie du site a pour vocation de permettre aux visiteur·ses d'identifier rapidement le rôle et les actions portées par l'association.



Création d'une page LinkedIn

Fin 2022, la structure "Pôle ressources" a fait son apparition sur le réseau social professionnel LinkedIn. Celui-ci permet une plus grande visibilité de l'association et d'être réactive en termes de publication d'actualités.

► Les publications et capitalisations

Le Pôle ressources réalise et publie des documents liés aux travaux et actions menés au cours de l'année : outils, synthèses, études locales, podcasts ... dont l'ensemble se trouve en libre accès sur son site internet.

[Podcast] HLM remarquables : expérimentations urbaines et héritages de Ricardo Bofill

Doctorante en histoire de l'art et de l'architecture (Centre André Chastel - CNRS/Sorbonne), Elodie Bitsindou revient sur l'intérêt de reconnaître les expérimentations urbaines et les héritages architecturaux de Ricardo Bofill (1939-2022), en donnant à un voir également un panel d'initiatives locales et culturelles (Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Noisy-le-Grand).

www.lepolderessources.fr/hlm-remarquables-experimentations-urbaines-et-heritages-de-ricardo-bofill/

[Podcast] Quelle économie circulaire pour des quartiers populaires et solidaires ?

Dans le cadre du cycle « Transition écologique et quartiers populaires », le Pôle ressources a proposé un webinaire consacré à l'économie circulaire et solidaire. Il s'agissait d'établir un éclairage sur les leviers de développement sociaux (insertion, solidarité, cohésion...) que les économies circulaires (réemploi, recyclage...) apportent aux territoires populaires et populations précaires. Ce podcast en restitue les interventions de la première matinée, avec l'Institut Paris Région et l'ANRU.

www.lepolderessources.fr/podcast-quelle-economie-circulaire-pour-des-quartiers-populaires-et-solidaires/

[Deux dossiers documentaires] "Raconter son quartier : patrimoine et mémoire des habitant·es" et "Se réapproprié son quartier"

À la suite du webinaire « Raconter son quartier : patrimoine et mémoire des habitant·es », de mars 2022, le Pôle ressources publie des ressources documentaires (ouvrages, articles, courts-métrages...). Destinées à tous les publics, notamment intéressés par les questions patrimoniales ou mémorielles, elles visent à restituer les principales références citées par les intervenant·es (ex : ministère de la Culture, conseil départemental, association Double Face...).

www.lepolderessources.fr/raconter-son-quartier-patrimoine-et-memoire-des-habitant%26b7es/



[Actes] Première journée départementale des cités éducatives des Yvelines

Le département des Yvelines compte aujourd'hui neuf cités éducatives. Cette publication rend compte de la première journée départementale des cités éducatives du territoire.

www.lepolderessources.fr/1-ere-journee-departementale-des-cites-educatives-des-yvelines/



[Actes et podcast] Les rencontres franciliennes de la GUSP, 3ème édition (voir p.24)

[Podcast] Droit à un environnement sain : injustices et vécus en quartiers populaires (voir p. 32)



[Contribution] Évaluation finale des contrats de ville 2015-2023. Mobilisation des CRPV et principaux enseignements pour l'avenir

Cette contribution, réalisée en compilant les travaux des 19 CRPV sur l'évaluation des contrats de ville, s'attache à mettre en lumière et qualifier leur action sur la question de l'évaluation tout en proposant une analyse du portage des démarches et des ingénieries à l'œuvre. Elle fait aussi un focus sur les modalités de mise en œuvre des évaluations et enfin, tire des enseignements et émet des propositions d'amélioration croisant les travaux menés localement.

www.reseau-crpv.fr/pmb-publication/?pmb_p=82304

[Contribution] Politique de la ville : conjuguer sa capacité à réagir aux crises et sa portée transformatrice

Cette contribution, rédigée par les 19 Centres de Ressources Politique de la Ville implantés dans l'Hexagone et les outre-mer, est destinée à alimenter la réflexion de la commission sur l'avenir des contrats de ville. Elle vise à rendre compte des principaux enjeux identifiés sur la mise en œuvre de la politique de la ville, via la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

www.lepoleressources.fr/politique-de-la-ville-conjuguer-sa-capacite-a-reagir-aux-crises-et-sa-portee-transformatrice/



[Recueil] Appui au déploiement des cités éducatives. Recueil de ressources

Le Réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville s'est engagé dans un travail collaboratif afin de mettre en commun les travaux menés par les différents CRPV et de mobiliser leurs expertises thématiques.

www.lepoleressources.fr/appui-au-deploiement-des-cites-educatives-recueil-de-ressources-du-rncrpv/

[Actes] L'évaluation des contrats de ville en Île-de-France

Les actes du séminaire régional de la politique de la ville, organisé par la préfecture de région d'Île-de-France et le réseau des CRPV franciliens, retrace la journée organisée en septembre dernier. Celle-ci a permis aux participant·es de débattre quant à la (re)définition des enjeux, priorités et orientations de la politique de la ville en Île-de-France, dans un contexte fortement marqué par la crise sanitaire.

www.lepoleressources.fr/evaluation-des-contrats-de-ville-en-ile-de-france



[Note] Les enjeux du budget intégrant l'égalité sur les territoires en politique de la ville

La contribution collective « Les enjeux du budget intégrant l'égalité sur les territoires en politique de la ville », réalisée par le réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) - dans le cadre des travaux du Club Égalité femmes-hommes (EFH) du RNCRPV, rend compte de la dynamique mise en œuvre sur les territoires par sept CRPV autour des enjeux d'égalité femmes-hommes et plus particulièrement sur le budget intégrant l'égalité (BIE).

www.lepoleressources.fr/les-enjeux-du-budget-integrant-egalite-sur-les-territoires-en-politique-de-la-ville/

Les outils coopératifs du réseau national des CRPV

Le panorama de presse dédié à la Politique de la ville du Réseau National des CRPV

Le réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville réalise depuis 2014 un panorama de presse quotidien en ligne dédié à l'actualité de la politique de la ville, via l'outil collaboratif "Scoop-it". Les chargé·es d'information du réseau national relayent à tour de rôle des actualités de la presse écrite, audio et vidéo (synthèses, analyses de journalistes, chercheur·seuses...) pour comprendre les débats qui traversent ce champ des politiques publiques.

www.scoop.it/actu-politiquedelaville



La plateforme du réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville

Le réseau s'est doté en 2017 d'un site portail, alimenté par les 19 CRPV. S'inscrivant dans le prolongement de la réalisation du cadre de référence des CRPV, il répond ainsi aux enjeux de lisibilité et visibilité du réseau et permet de rendre compte des dynamiques de coopération existantes et à venir. Au fil des pages et rubriques sont présentées les singularités des CRPV et leurs traits communs, les productions individuelles et collectives.

www.reseau-crpv.fr

Le club de veille

Chaque Centre de Ressources Politique de la Ville réalise une veille afin d'alimenter sa réflexion interne, nourrir les actions menées et informer ses acteur·rices. Le « Club de veille », constitué en 2011, est parti du principe que, plus de personnes veillent, moins le temps consacré à cette activité est important. La démarche proposée vise donc à permettre d'optimiser le temps dans le repérage de l'information afin de mieux l'investir dans le traitement. Au-delà, elle permet une ouverture à d'autres informations (autres sujets, autres sources). Ce travail génère une stimulation intercentres par le renouvellement des pratiques et la concrétisation de la coopération. Il est alimenté selon une répartition des sources actée collégialement.

Quelques données sur les consultations de documents édités par les CRPV

- **Évaluation finale des contrats de ville 2015-2022. Mobilisation des centres de ressources politique de la ville & principaux enseignements pour l'avenir : Contribution collective 2022.**

1282 vues

- **Contribution sur la politique de la ville : conjuguer sa capacité à réagir aux crises et sa portée transformatrice.**

687 vues

- **Appui au déploiement du programme national des cités éducatives. Recueil des ressources documentaires du RNCRPV.**

637 vues

La base de données documentaires sur la cohésion sociale et territoriale : COSOTER

Cosoter est un réseau de professionnel·les et une base en ligne de ressources, sur les champs de la cohésion sociale et territoriale, créée en 2009. Les Centres de Ressources Politique de la Ville du réseau national qui en sont membres l'alimentent quotidiennement.

Par le biais de cet outil commun, les CRPV participants donnent à voir la richesse des ressources qu'ils produisent et/ou acquièrent (disponibles en téléchargement ou en prêt).

En 2022, Cosoter rassemble **27 483 notices documentaires.**

<http://cosoter-ressources.info>

QUALIFIER & METTRE EN RÉSEAU



Le Pôle ressources poursuit une mission de mise en réseau et de qualification des acteur·rices œuvrant au développement social, qui se matérialise par la mise en place d'espaces de travail prenant des formes adaptées aux sujets abordés : cycles de qualification interacteur·rices, appuis aux territoires (formations-action), ateliers, journées thématiques, expérimentations locales... Cette mission s'adresse tout à la fois aux acteur·rices du développement social et de la politique de la ville, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires investis sur ces sujets, avec pour objectif de croiser les regards.

Les espaces de travail en chiffres

L'ouest francilien comme territoire d'intervention

Département	Habitant·es en QPV	% de population en QPV	Nombre de QPV	Nombre de villes
78	106 985	7,4 %	22	19
92	103 138	6,4 %	21	9
95	207 771	16,7 %	41	26
Ouest francilien	417 894	9,7 %	84	54 (pour 11 EPCI)

2022 a également été marquée par un premier pas vers un partenariat plus large avec la CAF du Val d'Oise. Une mission de préfiguration a ainsi été mise en œuvre afin de définir une mission d'accompagnement des acteur·rices engagé·es dans les conventions territoriales globale (CTG), à savoir des professionnel·les de la CAF du Val d'Oise et des collectivités sur l'ensemble du département, soit ses 184 communes (voir page 29).

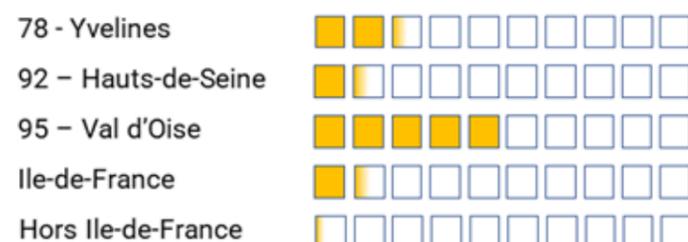
Des participant·es toujours nombreux·ses

Depuis plusieurs années désormais, les actions mises en œuvre par le Pôle ressources mobilisent entre 1 200 et 1 500 participant·es différent·es. A noter, la progression constante, chaque année, des participant·es issu·es des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

1431 participant·es uniques en 2023



2437 participations cumulées en 2023



Les participant·es restent structuré·es autour de 4 grandes familles d'acteur·rices : les collectivités territoriales (villes et EPCI en tête), les associations, les services de l'État et les habitant·es à travers les conseils citoyens ou les contributeur·rices de l'expérimentation menée sur l'est du Val d'Oise avec l'ARS Île-de-France (coopérative d'acteur·rices nutrition).

Par ailleurs, les professionnel·les spécifiquement en charge de la politique de la ville au sein des services de l'État (délégué·es du préfet, chef·fes de bureau, chargé·e de mission...), des collectivités (chef·fes de projet, chargé·es de mission politique de la ville, coordinateur·rices des PRE ou ASV, référent·es de parcours, chef·fes de projet opérationnels des cités éducatives, chargé·es de GUSP) et de l'Éducation nationale (Principaux chef·fes de file des cités éducatives) représentent un peu plus de 25% des participations cumulées.

Typologie des participant·es



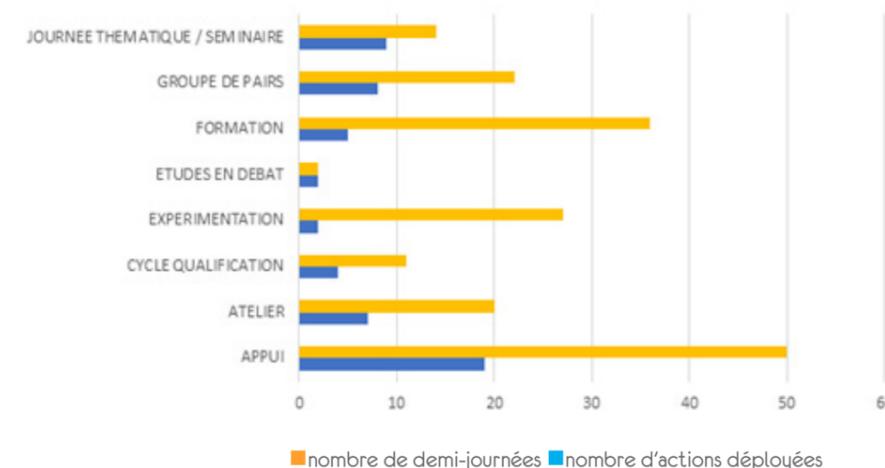
Des modalités d'intervention adaptées aux enjeux

L'action déployée par le Pôle ressources, en dehors des travaux de capitalisation et de publication, s'organise autour de 8 approches permettant d'aller de la sensibilisation/ information à la qualification/ formation, d'agir tantôt au cœur des quartiers, - parfois avec les habitant·es -, tantôt à des échelles départementales, tantôt régionales.

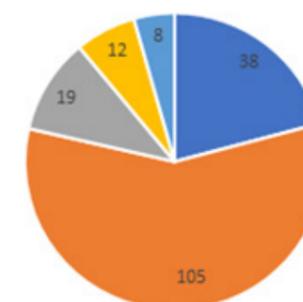
Le maître mot reste la proximité, avec la volonté d'agir dans les territoires au plus près des acteur·rices. Les actions déployées se tiennent

ainsi dans les différents départements avec, de surcroît, des appuis territoriaux, notamment sur l'évaluation des contrats de ville, menée dans une optique de formation-action ou encore des expérimentations locales.

Formes d'intervention



Répartition géographique des actions



Ces actions tendent par ailleurs depuis plusieurs années à croître, en lien avec la diversification des attentes, des thématiques traitées et de l'extension territoriale. En 2022, ce sont 56 actions différentes qui ont été développées, pour un total de 182 demi-journées en lien avec les publics.

2022 EN THEMES ET ACTIONS

Formes d'intervention	Nombre d'actions	Nombre de demi-journées
APPUI	19	50
ATELIER	7	20
CYCLE DE QUALIFICATION	4	11
EXPÉRIMENTATION	2	27
ÉTUDES EN DÉBAT	2	2
FORMATION	5	36
GROUPES DE PAIR·ES	8	22
JOURNÉES THÉMATIQUES/ SÉMINAIRES	9	14
TOTAL	56	182

Ces actions, souvent construites de manière à croiser les thématiques et problématiques abordées, ont permis de nourrir les réflexions sur 14 champs différents tout en contribuant à animer ces sujets structurants.

Les thématiques investies en un clin d'œil



DÉVELOPPEMENT SOCIAL : RENDRE EFFECTIVES LA COCONSTRUCTION ET LES COOPÉRATIONS



Les politiques de développement social et territorial (politique de la ville, santé, familiales, animation de la vie sociale...) s'inscrivent de plus en plus dans des logiques visant la transversalité entre institutions, acteurs de la société civile ou économiques, habitants et, au sein même des institutions, entre les directions et les services. La coconstruction et les coopérations sont ainsi au cœur des contrats de ville, ou encore des conventions territoriales globales, des contrats locaux de santé... *In fine*, il s'agit d'apporter des réponses nouvelles, plus efficaces à des problématiques multifactorielles, amplifiées tout à la fois par la crise sanitaire et ses conséquences de moyen terme, et par la crise inflationniste actuelle.

Porter une réflexion sur la participation citoyenne au sein des quartiers populaires

Rencontre thématique : comment articuler dynamiques institutionnelles et citoyennes ?

15 mars
1 demi-journée
65 participations

A l'aune de l'élaboration des nouveaux contrats de ville, le Pôle ressources a initié un cycle de rencontres, dédié à la participation des habitants.

La notion de « participation des habitants », particulièrement présente lorsqu'il est question des quartiers populaires, peut renvoyer à des formes ou à des intentions très différentes. La diversité des termes employés pour la caractériser - démocratie locale et participative, participation citoyenne, expertise d'usage ...- l'illustre pleinement. « Faire participer les habitants » peut alors être perçu comme quelque chose d'impalpable, d'imprécis, voire parfois vécu comme une injonction pour les professionnels de la politique de la ville, les élus ou encore les habitants. En effet, force est de constater la multiplication des expérimentations, (tant formelles qu'informelles, tant organisées qu'auto-organisées), dans les champs du développement urbain pour accompagner les habitants à se (ré)approprier leur citoyenneté. Ainsi, au-delà des conseils citoyens voulus par la loi Lamy, des démarches participatives en lien avec la santé communautaire, la coéducation, les droits culturels, la lutte contre les discriminations ou encore la transition écologique (...), témoignent de la vitalité du sujet et des réflexions croissantes sur la place des habitants, notamment des quartiers populaires, dans la production de l'action publique.

Presque 10 ans après la parution du rapport Bacqué-Mechmache, quels sont les constats à dresser ou quelles réalités peuvent être partagées concernant la participation des habitants au sein des quartiers populaires ? Quels enseignements en tirer afin de nourrir le futur de la politique de la ville ?

Cette rencontre, en visioconférence, a été l'occasion de présenter une lecture des enjeux centrée sur l'articulation entre dynamiques institutionnelles et dynamiques citoyennes.

Hélène Balazard, chercheuse en Sciences Politique au laboratoire EVS de l'Université de Lyon et à l'ENTPE, est revenue notamment sur l'évolution des formes de démocratie (représentative, participative, d'interpellation), en s'appuyant sur les rapports « Pour une réforme radicale de la politique de la ville » (rapport Bacqué-Mechmache) et « La démocratie française sous tension », à la coélaboration desquels elle a pu participer.

Antoine Gonthier, chargé de projet démocratie locale et doctorant CIFRE à la ville de Grenoble, a pu interroger, sous le prisme de la démocratie d'interpellation, le rôle que peuvent jouer les institutions, au-delà d'une logique d'offre de participation, pour accompagner des habitants à s'organiser pour agir et interpellier les pouvoirs publics sur les problématiques locales qu'elles ou ils rencontrent.

Plusieurs temps d'échanges en sous-groupes ont rythmé ces apports.

Avec : Hélène BALAZARD, Université de Lyon et ENTPE ; Antoine GONTHIER, Ville de Grenoble.

Les supports de présentation des intervenant·es sont tous librement accessibles sur le site de l'association :

- ▶ **la participation : des enjeux et des dispositifs variés**, présentation d'Hélène Balazard, chercheuse en Sciences Politique au laboratoire EVS de l'Université de Lyon et à l'ETPE,
- ▶ **la démocratie d'interpellation**, présentation d'Antoine Gonthier, chargé de projet démocratie locale et doctorant CIFRE à la ville de Grenoble,
- ▶ **la délibération de la ville de Grenoble** présentant les dispositifs d'interpellation,
- ▶ **un exemple de compte-rendu d'une médiation d'initiative citoyenne**, suite à une interpellation citoyenne.

www.lepolderessources.fr/comment-articuler-dynamiques-institutionnelles-et-citoyennes/



Droit d'interpellation ?

Qu'est ce que l'interpellation citoyenne ?

- Initiative spontanée des habitants ≠ offre de participation
- Implique une tension claire ou latente ≠ question
- Modalités diverses



Droit d'interpellation ?

Comment formaliser l'interpellation citoyenne ?

- **Volet 1** : Accompagner la structuration de l'interpellation collective (community organizing, syndicalisme, agents de développement locaux ?)
- **Volet 2** : Structurer un débouché institutionnel ;
 - Choix d'un format (pétition ?) et de critères d'accès
 - Choix du ou des débouchés : de l'information à la co-décision, de la réponse courrier au RIC, en passant par l'expertise citoyenne



Perspectives 2023

- Poursuite du cycle de rencontres sur la participation des habitants et les quartiers populaires.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL : RENDRE EFFECTIVES LA COCONSTRUCTION ET LES COOPÉRATIONS

► Transmettre des méthodes participatives et de dynamisation de groupe

A l'instar de la politique de la ville, l'action publique s'appuie de plus en plus sur des dynamiques partenariales et participatives. Avec la création des conseils citoyens et la mise en place des contrats de ville intercommunaux, de nouvelles coopérations ont vu le jour, réinterrogeant les postures et pratiques professionnelles. Le Pôle ressources a engagé un cycle de qualification fin 2017, qui s'est poursuivi et renforcé de 2018 à 2022, au travers de formations et ateliers permettant d'expérimenter et de mettre en pratique des dynamiques participatives pour animer des groupes de travail et faciliter les coopérations et la coconstruction.

Formations dédiées aux méthodes participatives de groupes de travail

En coanimation avec Infusion collective (facilitatrice - formatrice, Coopérations, intelligence collective et développement local), le Pôle ressources a reconduit en 2022 la formation « Animation participative d'un groupe de travail », adressée aux professionnel·les amené·es à animer des dynamiques de travail partenariales. Au cours de deux journées, la formation permet d'acquérir des savoir-être et savoir-faire visant à créer un cadre propice aux échanges et à la participation de toutes et tous ; d'intégrer des techniques d'animation de réunions coopératives et participatives ; de développer sa posture d'animation et sa confiance en soi et d'impulser la créativité dans un groupe de travail. Ces formations permettent de découvrir, d'expérimenter et de s'approprier une posture et des techniques d'animation de réunions, pour stimuler un groupe et produire plus efficacement en mobilisant l'ensemble des participant·es.

3 sessions initiales :
17 mars ; 10 mai ; 4 octobre
2 sessions d'approfondissement :
22 avril ; 13 juin
10 demi-journées
70 participations en cumulé

Ateliers pour favoriser la coopération interacteur·rices

La coopération constitue la forme de réponse aux problématiques complexes (sociales, environnementales, économiques...) qui traversent les territoires. Plus que jamais, croiser les intelligences, savoirs, compétences, ressources de chacun·e (expert·es ou profanes) apparaît nécessaire. Toutefois, initier et entretenir des dynamiques collectives est loin d'être une évidence. Le Pôle ressources a donc proposé de nouveaux formats d'ateliers.

► 2 ateliers « Comprendre les clés des dynamiques de coopération et développer sa posture pour les renforcer »

En coanimation avec La Bande Magnétique et Infusion collective, le Pôle ressources a proposé deux journées de réflexion et de mise en situation autour des dynamiques de coopération, afin de collectivement identifier des leviers et des freins aux coopérations y compris dans leur dimension implicite ; mettre en situation ces coopérations pour les analyser collectivement ; et prendre du recul sur sa posture de coopération et celle de son organisation pour mieux les renforcer. Ces ateliers, prenant appui sur des méthodes d'intelligence collective et du théâtre forum, se sont tenus à Eaubonne et à Sarcelles, lors du Mois de l'ESS de l'agglomération Roissy Pays de France dans le cadre d'un atelier DLA (Dispositif local d'accompagnement) d'Initiative 95-78.

7 octobre
15 novembre
4 demi-journées
25 participations en cumulé

► 1 atelier d'initiation à la créativité

Le Pôle ressources a également proposé un atelier d'initiation à la créativité, afin d'expérimenter collectivement un protocole pour résoudre un problème. Les participant·es ont été invité·es à suivre un processus pour générer des idées en favorisant le lâcher prise et en stimulant l'imagination et l'inventivité collective. Il s'est déroulé en plusieurs phases : échauffement, définition du problème, production, évaluation/débrief...

1er mars
2 demi-journées
10 participations

Formation - action sur les méthodes participatives d'animation de groupes de travail dans le cadre d'un projet sur les Compétences Psychosociales (CPS)

8 février
2 demi-journées
15 participations

Afin de faciliter la mise en œuvre d'un projet de renforcement des compétences psychosociales (CPS) porté par le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) de la ville de Gennevilliers et la cité éducative, le Pôle ressources, en coanimation avec Infusion collective, a proposé aux professionnel·les impliqué·es dans ce projet, de découvrir et d'expérimenter des méthodes participatives et dynamiques d'animation de groupes de travail.

L'objectif poursuivi était de leur permettre de préparer au mieux une prochaine réunion partenariale et de maximiser l'adhésion des enseignant·es et animateur·rices aux actions proposées pour des enfants du territoire (coanimation des ateliers, ateliers en classes ou centres de loisirs, sensibilisations).



Perspectives 2023

- Poursuite du déploiement de la formation « intelligence collective »,
- Poursuite d'expérimentations.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL : RENDRE EFFECTIVES LA COCONSTRUCTION ET LES COOPÉRATIONS

Renforcer les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité

Reconnue dès la fin des années 1990 comme partie intégrante de la politique de la ville par le CIV (Comité interministériel des Villes), la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) désigne l'ensemble des démarches de coordination et d'intervention partenariales ayant pour objectif, d'une part, de résoudre les problématiques quotidiennes de fonctionnement urbain, et d'autre part, d'améliorer la qualité du cadre de vie et des conditions des habitant·es des quartiers prioritaires. Contribuant à l'amélioration des modalités de fonctionnement urbain d'un espace, le plus souvent un quartier d'habitat social, la gestion urbaine et sociale de proximité traite de la gestion des espaces publics et privés (collectifs), des équipements/infrastructures publics, des services urbains de proximité, de la médiation et de la tranquillité... Ainsi, la gestion urbaine et sociale de proximité prend en charge les enjeux d'habitat et de cadre de vie, en incluant celles et ceux qui vivent le territoire. Elle opère de façon transversale avec les organismes qui ont la responsabilité de la gestion des espaces collectifs : bailleurs sociaux, collectivités territoriales et services de l'État, etc.

Depuis la précédente réforme de la politique de la ville (2014), via la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine dite « Loi Lamy », les **contrats de ville s'articulent avec les conventions d'abattement de la TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)**, permettant notamment de soutenir financièrement les actions visant à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers prioritaires, à l'exemple des actions de développement social urbain. Ces dernières ne désignent qu'une facette des activités de gestion urbaine et sociale de proximité, pouvant également être gérées par des associations ou bailleurs sociaux, tandis que la GUSP tient le plus souvent sa légitimité d'agents publics exerçant à l'échelle communale ou intercommunale qui sont en capacité de mobiliser rapidement en interne l'ensemble des services et directions (ex : parcs et jardins, voiries et stationnement, sécurité et tranquillité publique, aménagement et urbanisme...).

Dans la continuité des travaux de l'année 2020, le Pôle ressources s'engage à renforcer les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité dans les quartiers, mais aussi l'ensemble des démarches d'amélioration du cadre de vie dans les quartiers populaires de logements sociaux comme privés.

Actes de la rencontre " Journées franciliennes de la GUSP ", 3ème édition

Pour la troisième année consécutive, le réseau francilien des CRPV [Pôle ressources de Paris, Pôle ressources, Profession Banlieue & Ressources Urbaines], en coopération avec la Ville de Montigny-lès-Cormeilles, Plaine Commune et Est Ensemble, ont organisé, en décembre dernier, la 3ème édition de la rencontre régionale consacrée à la GUSP intitulée « de la GUSP technique à la GUSP projet ». Ce troisième opus s'est intéressé aux différents niveaux de traitement des problématiques de cadre de vie, avec un focus sur 3 thématiques : la mécanique de rue, les dépôts sauvages et les ressourceries, et les punaises de lit.



Un podcast est également disponible

<https://soundcloud.com/user-340602036/sets/les-rencontres-de-la-gusp>

Suivi et accompagnement du réseau national des professionnel·les de la GUSP

L'idée d'un réseau national des gusprien·nes est née des rencontres régionales et de l'expression d'un besoin de partage d'expériences et d'interconnaissance. La constitution du réseau national est en cours, avec, actuellement, des réflexions quant à sa gouvernance et à son statut juridique. Le réseau, qui envisage de se constituer en association, porte la volonté de travailler à l'échelle des territoires des CRPV, compte-tenu de son expérience francilienne. C'est pourquoi le Pôle ressources accompagne la création du réseau et souhaite impulser l'implication des CRPV sur cette démarche à l'échelle nationale. Les missions de ce réseau porteront principalement sur l'interconnaissance, des temps d'échanges, la capitalisation et la diffusion d'information. Il s'agira également d'accompagner la prise de poste des nouveaux professionnel·les. **Pour le rejoindre, il est possible d'adresser un mail à reseau.gusp@gmail.com.**

Valoriser des acteur·rices de la GUSP et du NPNRU autour du « projet de gestion en contexte de rénovation urbaine »

Conformément au règlement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) relatif au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), en lien avec les orientations du contrat de ville, les porteur·euses de projet NPNRU s'engagent à mettre en place un projet de gestion partenarial, pluriannuel et territorialisé, articulé au projet de renouvellement urbain et coconstruit avec les habitant·es du quartier. L'objectif consiste à améliorer la gestion urbaine et sociale de proximité du quartier concerné par le projet de renouvellement urbain dans l'attente de sa mise en œuvre, à intégrer les enjeux de gestion, d'usage et de sûreté dans la conception des opérations d'aménagement, à accompagner le déploiement des chantiers et à anticiper les impacts du projet urbain sur les usages, etc. Un projet de gestion dans un quartier en renouvellement urbain, c'est donc un engagement à améliorer la gestion urbaine existante là où elle n'apparaît pas suffisante, notamment en matière de sécurité ou de propreté par exemple. Mais la notion de projet suppose aussi un volet d'anticipation : il s'agit de projeter la gestion urbaine actuelle dans le futur, en s'intéressant à tout ce qui va être impacté par le projet de renouvellement urbain.

C'est dans ce cadre que le Pôle ressources a été sollicité par deux cabinets d'étude et de conseil (La Condition Urbaine & l'Adéus) pour une consultation nationale sur les projets de gestion dans les quartiers, afin de faire remonter les retours de terrain dans l'enquête. Le Pôle ressources a ainsi pu y contribuer et valoriser les acteur·rices franciliennes ainsi que leurs projets locaux inspirants. Suite à cette démarche, une rencontre nationale à destination des acteurs et actrices en charge de la politique de la ville, du renouvellement urbain et la GUSP a été proposée à Marseille. Ce séminaire, dont le Pôle ressources s'est fait le relais auprès des territoires, a permis de souligner l'importance des projets de gestion (en contexte de chantiers notamment), les potentiels de l'urbanisme transitoire, mais aussi certaines carences dans la maîtrise du projet de gestion, et donc un besoin de qualification des acteur·rices des territoires.

Retours d'expérience du Groupe de travail « Questions Urbaines » (RNCRPV)

Le groupe de travail a proposé un temps dédié à la GUSP, qui s'est tenu fin 2021, afin que les CRPV puissent s'exprimer sur la manière dont ils se saisissent de la GUSP et partager leurs modes de fonctionnement, leurs outils méthodologiques et leurs travaux de capitalisation. Cette rencontre a ainsi fait l'objet d'un travail de restitution pendant l'année 2022. Ouvert à d'autres partenaires (avec notamment la participation du centre de ressources GUSP de la région Auvergne-Rhône-Alpes et celle du réseau national des gusprien·nes), ce temps a permis de faire apparaître divers leviers d'actions mutualisées par les CRPV, comme l'organisation des rencontres franciliennes ou l'animation d'une plateforme partagée en ligne par Villes au Carré (CRPV Centre Val de Loire) et RésoVilles (CRPV Bretagne & Pays de la Loire), etc.

Retours d'expérience sur la participation des enfants du Groupe de travail « Questions Urbaines » (RNCRPV)

L'actualité sociale et urbaine laisse penser qu'on accorde une attention grandissante à l'enfant dans la production de la ville, notamment en tant qu'usager spécifique. Pour autant, les enfants ont-ils une place comme acteurs dans la production ou la transformation urbaine ?

Lorsqu'on observe le nombre croissant de démarches éducatives et socioculturelles, menées par toujours plus d'associations, de collectifs ou de professionnel·les, la réponse semblerait être affirmative. Mais, ne pourrait-on pas aller plus loin, en imaginant que la parole des enfants puisse être pleinement intégrée au projet urbain, dès sa conception ? C'est en partant de cette reconnaissance que le Groupe de travail « Questions Urbaines » (RNCRPV) s'est proposé d'ouvrir une journée d'étude sur les démarches de participation locale destinée aux enfants, quelles que soient leurs origines sociales.

Ce séminaire a fait l'objet d'une bibliographie. Et une capitalisation publique restituant cette journée d'étude est prévue pour l'année 2023.



Participation à des formations ou des réunions locales, régionales, nationales

- Journée de rencontre des professionnel·les sur la GUSP dans le NPNRU, à Marseille, organisée par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, 28 juin 2022,
- Journées d'échanges du renouvellement urbain (Jeru 2022). Atelier « Urbanisme transitoire et projet de gestion », à Paris organisé par l'ANRU, 12 septembre 2022.



Perspectives 2023

- Poursuivre l'animation et le suivi du réseau des acteur·rices de la GUSP à l'échelle départementale, régionale et nationale,
- Continuer à accroître la visibilité des initiatives de gestion urbaine et sociale de proximité, en contexte d'habitat social (notamment en lien avec des enjeux de transition, de participation ou encore de précarité énergétique),
- Préparer la 4ème rencontre francilienne de la GUSP : La GUSP en transition !

DÉVELOPPEMENT SOCIAL : RENDRE EFFECTIVES LA COCONSTRUCTION ET LES COOPÉRATIONS

Accompagner les démarches d'évaluation des contrats de ville et croiser les enseignements

Dès 2014, le législateur a intégré dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite "loi Lamy", le sujet de l'évaluation des contrats de ville : à mi-parcours et, également, à l'issue des contrats. L'État, dans une instruction datée du 14 décembre 2021, rappelait cet enjeu tout en précisant quelque peu les attendus. En effet, les évaluations locales des contrats de ville doivent permettre de :

- ▶ Rendre compte de la mise en œuvre et des résultats des actions déployées au regard des moyens engagés (en s'intéressant aux actions les plus structurantes),
- ▶ Apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat de ville en tant qu'outil sur les processus de coopérations, de mobilisation des politiques de droit commun, de participation citoyenne,
- ▶ Remonter des éléments visant à nourrir les réflexions nationales pour l'avenir des contrats de ville.

Aussi, l'année 2022 a été marquée par une forte mobilisation des acteur·rices de la politique de la ville, sur l'évaluation des contrats de ville. En résonance, le Pôle ressources s'est fortement impliqué sur le sujet, avec une approche à plusieurs échelles. A l'échelle des EPCI dans une logique d'accompagnement, aux échelles départementales (Hauts-de-Seine et Val d'Oise) pour une mise en commun des travaux menés et tirer des enseignements communs, à l'échelle régionale avec le réseau des CRPV franciliens, là encore pour croiser plus largement les regards. Enfin, à l'échelle nationale avec le réseau national des CRPV et la production d'une contribution nationale collective consacrée à l'évaluation des contrats de ville.

Accompagner les collectivités territoriales dans l'évaluation des contrats de ville

L'équipe du Pôle ressources a accompagné tout ou partie des travaux menés par 7 des 11 EPCI présentes sur l'ouest francilien (les CA Cergy-Pontoise, Plaine Vallée, Roissy Pays-de-France, Saint-Quentin-en-Yvelines et Valparisis, les EPT Boucle-Nord-de-Seine et Vallée Sud Grand Paris). Bien que chaque démarche fût adaptée aux réalités et besoins locaux, plusieurs lignes directrices ont guidé l'action déployée :

- ▶ une approche de qualification des acteur·rices de la politique de la ville chemin faisant : animation de groupes de travail, formulation des questionnements évaluatifs, mobilisation d'informations qualitatives, mobilisation des élu·es...
- ▶ la mise en œuvre de temps collectifs : avec les équipes politique de la ville, les porteur·euses de projet, les partenaires, voire lorsque cela fut possible des habitant·es (conseils citoyens),
- ▶ une réflexion structurée autour de 2 grands volets d'interrogation, l'effet du contrat de ville sur la coconstruction et sur les conditions de vie des habitant·es des quartiers, avec une identification des avancées, des difficultés et points de blocages, l'identification de perspectives pour la future contractualisation.

Coconstruction

- ▶ Est-ce que le contrat de ville a permis de coconstruire avec les habitant·es ?
- ▶ En quoi y a-t-il une meilleure mobilisation des ressources de droit commun ?
- ▶ L'ingénierie mobilisée est-elle en adéquation avec les enjeux de pilotage et d'animation territoriale ?
- ▶ Les modalités de coopération ont-elles amélioré le pilotage de l'action publique ?

Conditions de vie des habitant·es

- ▶ Est-ce que l'action déployée a permis de toucher tous les publics ciblés ? Selon quelles modalités ?
- ▶ Est-ce que des améliorations sont constatées au regard des objectifs fixés ? Quelle capacité à repérer et qualifier les problématiques sociales et à y apporter des réponses ?
- ▶ Quelle capacité à apporter des réponses aux problématiques rencontrées par les habitant·es ?
- ▶ Quelle évolution de l'image des quartiers ?

Il s'est donc agi de contribuer à la réalisation des évaluations des contrats de ville, en y donnant du sens, mais aussi et surtout à renforcer (réassurer) les chef·fes de projet, délégué·es du préfet et partenaires sur l'évaluation de l'action publique et de la politique de la ville.

Cette approche au plus près des territoires s'est également traduite par une participation du Pôle ressources à des temps forts organisés par les EPCI, permettant l'échange entre les acteur·rices.

Ce fut le cas avec :

23 novembre
Copil SQY
70 participations

la Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines avec un comité de pilotage conclusif de l'évaluation du contrat de ville qui, dans son animation, a soutenu un dialogue entre le Préfet délégué à l'égalité des territoires, les élu·es locaux, les services déconcentrés de l'État, de l'EPCI et des villes, les bailleurs et d'autres partenaires signataires du contrat (mission locale, Face Yvelines, Caf Yvelines).

24 novembre
Quartiers solidaires
150 participations

la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, pour alimenter et animer l'opération « quartiers solidaires », avec la volonté de réunir aux Mureaux les acteur·rices du territoire, pour un temps dédié à l'articulation de l'évaluation et du futur de la politique de la ville, permettant l'échange, le débat et le partage de ressources.

Animer l'évaluation à l'échelle des départements

Parallèlement aux accompagnements locaux, dans les Hauts-de-Seine et dans le Val d'Oise, le Pôle ressources a animé 2 démarches départementales, en lien étroit avec les préfetures de département.

Dans les 2 cas, cela s'est traduit par :

- ▶ un atelier départemental réunissant à plusieurs reprises (3 à 5 fois) les professionnel·les des EPCI en charge de la politique de la ville des EPCI et des villes dans le Val d'Oise et dans les Hauts-de-Seine, les délégué·es du Préfet. Ces temps ont ainsi permis de cadrer les travaux menés, d'assurer des remontées et de croiser les enseignements et enjeux pour l'avenir,
- ▶ un temps fort avec les professionnel·les et élu·es des collectivités (en amont ou en aval des travaux d'évaluation),
- ▶ l'alimentation des contributions des préfet·ètes délégué·es pour l'égalité des chances attendues par le préfet de région et le ministère de la Cohésion des territoires.

Zoom
sur

Le temps départemental valdoisien

Le préfet délégué pour l'égalité des chances du Val d'Oise, avec l'appui du Pôle ressources, a organisé un temps départemental, visant à clôturer les travaux d'évaluation. Réunissant des professionnel·les et élu·es des collectivités, les services déconcentrés de l'État, les partenaires signataires des contrats de ville dont les bailleurs sociaux, cette rencontre a été l'occasion d'un échange sur les perspectives des contrats de ville, à l'aune des enseignements provenant des évaluations. Ont ainsi été abordés les sujets de la future géographie prioritaire, de la mobilisation des politiques publiques de droit commun et les modalités d'attribution des moyens financiers (appels à projet, conventions pluriannuelles, abatement de la TFPB, médiateur·rices sociaux, soutien des actions culturelles...).

Lors d'échanges en sous-groupes donnant lieu à restitution, des perspectives ont également été proposées afin de :

- ▶ se donner les moyens de mieux connaître les quartiers et les habitant·es afin d'améliorer leur mobilisation,
- ▶ améliorer le pilotage dans une gouvernance plus souple,
- ▶ adapter les modes d'interventions des acteur·rices public·ques.

9 décembre
1 journée
110 participations

DÉVELOPPEMENT SOCIAL : RENDRE EFFECTIVES LA COCONSTRUCTION ET LES COOPÉRATIONS

Un second séminaire régional de la politique de la ville, consacré à l'évaluation des contrats de ville

Plus de 230 participant·es ont répondu présent·es au second séminaire régional de la politique de la ville, organisé par la préfecture de région d'Île-de-France, en partenariat avec les réseaux des CRPV franciliens, témoignant de l'intérêt relatif aux enjeux de la politique de la ville et à l'avenir des contrats de ville.

Après une 1^{ère} édition dédiée aux effets de la crise sanitaire dans les quartiers prioritaires de la région, cette nouvelle rencontre était consacrée à l'évaluation, avec la volonté de mettre en commun les enseignements issus des démarches en cours dans les différents territoires.

Ont ainsi été mis en exergue :

- ▶ un retour sur le contexte national de l'évaluation avec les interventions d'Anne Beauchesne de l'ANCT et de Valérie Delion-Grelier du Conseil National des Villes,

- ▶ des regards d'expert·es sur les enjeux de l'évaluation des contrats de ville,

- ▶ un partage réflexif sur les approches déployées dans les quartiers populaires en Allemagne, au Brésil et en Belgique, à travers les propos de 3 sociologues, respectivement Thomas Chevallier, Romain Gallart et Mathieu Berger.

Le cœur de ce séminaire a été occupé par des ateliers sur l'éducation et la culture, l'emploi, la santé, le cadre de vie et la tranquillité publique ainsi que l'accès aux droits afin de formuler des préconisations pour les futures contractualisations territoriales de la politique de la ville. Ces échanges ont ainsi souligné la nécessité de réaffirmer la philosophie générale de la politique de la ville (transversalité, proximité, expérimentation, effet levier, faire avec les habitant·es) et l'importance des espaces de coordination liés à la gouvernance et au pilotage (animation du territoire, lisibilité de l'action publique, synergie des compétences, mobilisation effective du droit commun) tout en identifiant ce qu'il convient d'arrêter, limiter ou solutionner :

- ▶ l'empilement des dispositifs,
- ▶ les actions descendantes en dehors de tout diagnostic local,
- ▶ le manque de moyen structurel,
- ▶ les résistances à faire avec les habitant·es,
- ▶ les critères de suivi et d'évaluation inadaptés.

In fine, il a été passé un appel à (re)donner du sens, à simplifier et à humaniser l'action développée dans le cadre des contrats de ville.

Avec : Dalila BAHMED et Saïd BECHROURI, Copas ; Anne BEAUCHESNE, ANCT, Mathieu BERGER, sociologue à l'université catholique de Louvain ; Thomas CHEVALLIER, docteur en Sciences Politiques à l'IRISSO, université Paris-Dauphine et au CERAPS, université de Lille ; Valérie DELION-GRELIER, CNV ; Romain GALLART, chercheur associé à l'UMR 7218 LAVUE, université de Nanterre ; Audre KÉRIVEL, sociologue, directrice du LEPLI, Pascale MARGARETTAZ, AZ Etudes et conseils ; Nicolas RIO, Partie Prenante.

28 septembre
1 journée
230 participations



Croiser et capitaliser les enseignements issus des travaux des CRPV



Fort des travaux menés par chacun des centres de ressources politique de la ville, le réseau national des CRPV a produit une **contribution commune sur l'évaluation finale des contrats de ville « Mobilisation des CRPV et principaux enseignements pour l'avenir »**. (voir p. 14).

Au-delà de l'activité déployée, qui témoigne des enjeux de qualification des acteur·rices, d'outillage méthodologique, mais aussi de la croissance des besoins d'accompagnement, cette publication collective porte un regard sur l'énergie déployée dans les territoires pour mener ces travaux, tout en partageant des préconisations pour le futur de la politique de la ville s'intéressant à la géographie prioritaire ; au renforcement des ingénieries pour une meilleure coopération, une mobilisation accrue des partenaires et disposer d'une meilleure capacité à analyser les réalités et besoins dans les quartiers ; à l'articulation des espaces et échelles de décision, et à la conception de contrats permettant d'inscrire l'action dans une vision d'avenir pour chaque quartier.

Les conventions territoriales globales : un nouveau partenariat structurant pour faire vivre la transversalité et les coopérations au service du développement social dans le Val d'Oise

À l'automne 2022, la CAF du Val d'Oise et le Pôle ressources ont initié une réflexion et un partenariat visant à soutenir l'animation de réseau et la qualification des professionnel·les en charge de faire vivre les conventions territoriales globales (CTG) au sein de la CAF et des collectivités territoriales. Depuis plusieurs années, la Caisse Nationale Allocations Familiales (CNAF) a donc initié les CTG, conventionnement avec les collectivités (faisant suite aux contrats enfance jeunesse) avec la volonté de soutenir les politiques locales dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits, de l'inclusion numérique, de l'animation de la vie sociale, du logement, du handicap et de l'accompagnement social, tout en favorisant une plus grande transversalité et des logiques de développement social autour d'un projet de territoire. Les CAF départementales les ont ainsi développées tout en contribuant à créer un nouveau métier, ou tout du moins une nouvelle fonction, au sein des collectivités, "chargé·e de coopération". Après plusieurs années d'expérimentation, cette approche nouvelle est largement plébiscitée, car au service d'un projet de territoire via une approche transverse.

Alors que les 1^{ères} conventions arrivent à échéance, la CAF du Val d'Oise souhaite conforter les CTG, et plus particulièrement les personnes au sein des collectivités et de la CAF du Val d'Oise en charge de leur gestion et de leur animation. Aussi, un travail de préfiguration a permis de structurer une mission d'accompagnement, sur 5 ans, pour :

- ▶ assurer la montée en compétence des acteur·rices,
- ▶ valoriser la démarche CTG,
- ▶ outiller les acteur·rices.

Cette démarche a également été l'occasion d'une appropriation des CTG dans le département, tout en structurant l'équipe salariée du Pôle ressources afin d'être en mesure d'assurer le déploiement de la mission à partir de janvier 2023. De surcroît, la formation « intelligence collective et méthodes participatives » conçue par le Pôle ressources a été dispensée dans ce cadre, auprès d'une trentaine de professionnel·les de la CAF (travailleur·euses sociaux, chargé·es de conseil et de développement).

D'un point de vue opérationnel, la mission d'accompagnement s'articulera autour des 3 axes (animer le réseau des chargé·es de coopération ; former les chargé·es de coopération et les correspondant·es CAF 95 ; informer et capitaliser les démarches, expériences et outils) qui vont se traduire en 2023 par 3 temps d'animation du réseau des chargé·es de coopération, des formations à l'évaluation et à l'animation de la transversalité dans les territoires, un temps fort mobilisant les élu·es locaux, des ateliers thématiques autour des politiques publiques complémentaires de la CTG ou encore la capitalisation d'expériences.



Perspectives 2023

- Rencontre régionale consacrée à la politique de la ville,
- Appui aux réflexions relatives à la nouvelle contractualisation de la politique de la ville.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE



L'égalité constitue l'un des piliers du triptyque républicain ainsi que la pierre angulaire de la philosophie soutenant la politique de la ville, l'égalité des chances et la réduction des inégalités sociales et territoriales. S'intéresser à promouvoir l'égalité amène à s'emparer de sujets relatifs aux différentes facettes qu'elle revêt, notamment la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité femmes-hommes, l'accès aux droits et aux services, la jeunesse...

Accompagnement à la promotion et à la prévention de la santé

Groupe d'échanges des coordonnateur·rices santé (ASV/CLS/CLSM) du Val d'Oise

janvier à décembre
9 demi-journées
135 participations en cumulé

Le groupe des coordonnateur·rices ASV/CLS/CLSM représente un collectif d'une quinzaine de personnes. Ce dernier offre aux professionnel·les un espace de parole entre pair·es au sein duquel elles·ils peuvent faire des partages d'expériences, échanger des ressources et traiter des sujets qu'elles·ils souhaitent. En 2022, le groupe a décidé de poursuivre des rencontres à une fréquence importante et s'est réuni au total sur 9 demi-journées, principalement en présentiel. Cela a été l'occasion de continuer la collaboration étroite avec la délégation départementale 95 de l'ARS ainsi que d'autres partenaires franciliens tels que PromoSanté Île-de-France.

Au cours de l'année 2022, les coordonnateur·rices ont pu échanger sur leurs expériences respectives et aborder des sujets en lien avec différentes thématiques en promotion de la santé :

- ▶ partager les actualités des différents territoires et s'enrichir mutuellement des expériences de chacun·e,
- ▶ présenter des projets en lien avec la santé mentale : le projet de formation premiers secours en santé mentale et le projet ACT Un chez soi d'abord dans le 95,
- ▶ aborder la question des compétences psychosociales,
- ▶ faire le point sur les CPTS (démarche, état d'avancement dans le 95...) et sur l'articulation entre les différents dispositifs en promotion de la santé sur les territoires,
- ▶ partager les organigrammes de chaque ville et réfléchir à l'articulation entre politique de la ville et démarches en promotion de la santé sur chaque territoire,
- ▶ faire un bilan individuel et collectif de l'année en partageant les réussites du groupe de travail, de nouvelles idées de formats de travail,
- ▶ élaborer un calendrier prévisionnel pour choisir collectivement les futures thématiques à investir dans la cadre de ce groupe de travail (parentalité, nutrition, CNR, PRS3...),
- ▶ porter une réflexion sur les leviers pour améliorer l'attractivité de la médecine générale.

Appui-accompagnement : groupe de travail pour libérer la parole autour de la santé mentale

1er juin
1 demi-journée
40 participations

Dans le cadre d'une réponse à un appel à projet de la fondation AESIO, le Pôle ressources a soutenu et accompagné le Club Autogéré de Rétablissement par l'Emploi (CARE) dans la conception d'un projet innovant à destination des entreprises et salarié·es, ainsi que des jeunes, visant à libérer la parole autour

de la santé mentale, déstigmatiser les personnes en souffrance psychique et sensibiliser le grand public au bien-être mental. Aux côtés de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Est du Val d'Oise, cela s'est concrétisé notamment par la mise en place d'un groupe de travail, pour définir les contours de ce projet et réaffirmer la volonté de nombreux·ses professionnel·les à travailler ensemble le sujet.

Renforcer le partenariat avec les acteur·rices de la promotion de la santé en Île-de-France

Journée d'accueil des coordonnateur·rices des démarches territoriales de santé en Île-de-France

18 mai et 6 octobre
4 demi-journées
60 participations en cumulé

Le Pôle ressources, en partenariat avec PromoSanté Île-de-France et le réseau des CRPV franciliens (Profession Banlieue pour la Seine Saint-Denis, Ressources Urbaines pour l'Essonne, le Val de Marne, et la Seine-et-Marne), a proposé en 2022 deux rencontres à destination des nouveaux·elles coordonnateur·rices ASV/CLS/CLSM d'Île-de-France. Chaque matinée, ouverte aux coordonnateur·rices ASV/CLS/CLSM, élu·es, responsables des services en charge des questions de prévention et promotion de la santé dans les collectivités territoriales, a eu pour objectif de partager les enjeux et l'actualité des démarches territoriales de santé dans les quartiers prioritaires en Île-de-France. A travers un débat mouvant et des apports partagés par Promosanté, les fondamentaux de la promotion de la santé, la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et la coordination locale en santé ont pu être abordés. Juliette Paolotti (préfecture de région), ainsi que Gwendal Bars (ARS Île-de-France) ont également pu partager des éléments sur l'articulation entre promotion de la santé et Politique de la ville.

La première après-midi a donné l'opportunité, exclusivement aux coordonnateur·rices ASV/CLS/CLSM (en prise de poste ou plus expérimenté·es), de réfléchir aux conditions qui favorisent la prise de poste via un outil interactif : le Speed-boat (place du/de la coordonnateur·rice; événements internes et externes qui freinent ou facilitent les prises de postes). La deuxième a permis aux participant·es de porter une réflexion en petits groupes, dans le cadre d'un forum ouvert, autour de différents enjeux, tels : Comment permettre l'accès et la compréhension par toutes et tous des actions et services en santé sur un territoire ? ; Développer son réseau de partenaires ; Articuler les dispositifs de coordination ASV, CLS, CLSM sur un territoire ; Mener un plaidoyer en promotion de la santé auprès de sa hiérarchie et de ses partenaires... Les co-organisatrices ont également pu présenter différentes ressources et outils proposés par Promosanté Île-de-France et les Centres de Ressources Politique de la Ville franciliens.

Avec : Gwendal BARS, responsable du département politiques territoriales et urbaines en promotion de la santé, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France ; Juliette PAOLOTTI, cheffe de projet éducation, culture et parentalité à la mission Ville, Préfecture d'Île-de-France ; Agnès SZTAL, chargée de mission politique de la ville - promotion de la santé, PromoSanté Île-de-France.



Rencontre thématique : Droit à un environnement sain, injustices et vécus en quartiers populaires

29 novembre
1 demi-journée
100 participations

En Île-de-France, tandis que les territoires populaires sont plus exposés aux nuisances environnementales, ils sont moins couverts en espaces favorables à leur santé (aménités vertes, îlots de fraîcheurs...). Cependant, les dernières années ont vu une meilleure prise en compte des déterminants de santé dans les opérations d'aménagement (urbanisme favorable à la santé, études d'impact en santé...).

Dans la continuité de ces prises de conscience renforcées, le Pôle ressources, avec Ressources Urbaines a initié un cycle « Espaces publics et santé », dédié au cadre de vie dans les quartiers franciliens et à son impact direct sur la santé des habitant·es.

Les espaces publics, investis par les habitant·es des quartiers populaires, apparaissent en effet comme des lieux privilégiés pour améliorer leur bien-être, l'accès aux activités physiques et sportives, à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable, ou aux espaces verts et à la biodiversité dans les territoires.

Ce webinaire a été l'occasion d'interroger l'enjeu d'accessibilité des habitant·es des quartiers populaires à des espaces favorables à leur santé. A travers son intervention, Anne-Laure Legendre, enseignante-chercheuse en santé environnementale, a en effet apporté un éclairage sur les interrelations entre santé, territoires, bien-être et vécus des habitant·es. Grâce à des temps d'échanges en sous-groupes, cette rencontre a également permis de favoriser les interactions entre acteur·rices engagé·es dans les démarches territoriales de santé et de gestion urbaine de proximité.

Avec : Anne-Laure LEGENDRE, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

[Podcast] Droit à un environnement sain : injustices et vécus en quartiers populaires

Ce podcast restitue l'intervention d'Anne Legendre, dans le cadre du cycle "Espaces publics et santé".

Le support de présentation de l'intervenant·e est également librement accessible sur le site de l'association :

www.lepolderessources.fr/droit-a-un-environnement-sain-injustices-et-vecus-en-quartiers-populaires/



Appui-accompagnement : Atelier d'échange régional sur le Conseil National de la Refondation (CNR) et la santé publique

8 décembre
1 demi-journée
80 participations

En 2022 s'est déroulée une concertation régionale lancée dans le cadre du Conseil National de la Refondation en Santé (CNR Santé). Celle-ci s'est matérialisée par des rencontres territoriales, ou des contributions écrites.

Dans l'objectif de produire à l'échelle de l'Île-de-France des propositions concernant la santé publique qui puissent être opérationnelles, l'ARS Île-de-France a souhaité organiser, en complément, une demi-journée d'échanges et de mise en commun des réflexions. Les contributeur·rices ont pu réfléchir au sein de cinq ateliers, dont un coanimé par le Pôle ressources, sur les thématiques suivantes : les déterminants de santé ; l'action citoyenne et la participation ; l'accès aux soins et à la prévention pour les personnes les plus éloignées ; la structuration de l'action partagée en santé publique ; les nouveaux métiers de la santé publique.

Les différents groupes ont pu dégager, à partir des contributions du CNR départementales et régionales, 2 à 4 mesures concrètes par atelier, en mesurant les bénéfices et les difficultés à surmonter. Ces propositions, mettant en évidence l'importance de la promotion de la santé et des questions relatives au mal-logement, visent également à être intégrées dans la réflexion du futur Projet Régional de Santé (PRS3) de l'ARS.



Perspectives 2023

- Seconde rencontre dans le cadre du cycle "Espaces publics et santé",
- Capitaliser sur la rencontre "Droit à un environnement sain : injustices et vécus en quartiers populaires",
 - Poursuivre le cycle "Droit à un environnement",
- Favoriser les passerelles entre les acteur·rices du développement social et urbain autour du droit à un environnement sain (ex : CAUE).



Participation à des formations ou des réunions locales, régionales, nationales

- Participation à la 4ème journée régionale "Urbanisme et Santé en Île-de-France" d'Ekopolis à Paris, octobre,
- Participation à la journée nationale des CLSM à Nantes, novembre,
- Participation aux différents temps de l'association Fabrique Territoires Santé (conseil d'administration),
- Participation au groupe Santé du réseau national des CRPV,
- Séminaire « Urbanisme & Santé en Île-de-France », à Paris, organisé par Ekopolis, 26 octobre,
- Participation et animation du séminaire "Santé mentale et mal-logement en Île-de-France", à Cergy, organisé par la Fondation Abbé Pierre, octobre.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

Appui-Accompagnement : Coopérative acteur·rices santé nutrition Est Val d'Oise

Initiées dans le cadre du Plan régional de santé d'Île-de-France 2018-2022 (PRS2), les coopératives d'acteur·rices santé sont des interventions en promotion de la santé qui s'articulent en complémentarité avec les dispositifs territoriaux existant (Contrat local de santé - CLS, Conseil local de santé mentale - CLSM, Atelier santé ville - ASV...). Celle de l'Est du Val d'Oise, dédiée à la nutrition, est née en 2018 de la volonté d'une vingtaine de partenaires locaux des 5 collectivités (Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Goussainville, Sarcelles et Villiers-le-Bel) d'investir cette thématique, compte-tenu de la prévalence élevée d'indicateurs négatifs localisés (diabète, obésité...). Depuis 2019, la délégation départementale du Val d'Oise de l'ARS Île-de-France a mandaté le Pôle ressources pour accompagner une démarche participative sur le territoire, partant de la compréhension des habitudes alimentaires (ayant donné lieu à un livrable) à la coconstruction d'actions avec et pour les habitant·es.



L'objectif général de cette coopérative est de contribuer à réduire la prévalence de maladies liées aux déterminants de santé nutrition, en agissant précocement, par l'intermédiaire des parents, sur l'environnement (familial et social) des enfants et des jeunes de l'est du Val d'Oise ainsi que l'environnement « physique » (prise en charge, ressources...). La coconstruction vise ainsi à renforcer la participation des parents à toutes les étapes du projet. La littérature scientifique recommande en effet leur implication, conjointement à celle de leurs enfants, dans les actions de prévention, afin d'induire des comportements favorables à la santé au sein des familles. Ce projet vise alors à mener une démarche participative basée sur le pouvoir d'agir, pour que les habitant·es soient acteur·rices de leur santé en se réappropriant leurs pratiques alimentaires et physiques, en développant de nouvelles compétences.

La mise en place de 5 défis culinaires : l'aboutissement d'un long travail partenarial

Une centaine d'habitant·es ont eu la possibilité de coconstruire de 2020 à 2022, aux côtés des services santé des 5 villes et de leurs structures partenaires, de la délégation départementale du Val d'Oise de l'ARS Île-de-France et du Pôle ressources, un projet nutrition, qui a débouché sur des défis culinaires intergénérationnels. En janvier 2020, des habitant·es des cinq villes ont pu repartir de l'ensemble de 15 idées émises lors d'entretiens collectifs auxquels elles·ils avaient pu participer, et prioriser collectivement les plus réalisables et impactantes. Il a ainsi été décidé de coconstruire un projet autour de défis culinaires, tout en bénéficiant d'apports théoriques et pratiques, afin de s'y préparer. Des ateliers "formations" à la cuisine saine, à la nutrition et au jardinage écologique (dont le contenu a été coconstruit avec les habitant·es) ont ainsi été animé par la cheffe pâtissière Anissa Chnini, le CODES 95 et l'association b.a.BA, permettant d'aboutir à 5 défis culinaires (un dans chacune des 5 villes concernées par la coopérative), autour de 2 à 4 équipes. Les habitant·es ont pu ensuite concevoir localement, dans chaque ville, leur défi, du choix de la thématique (se challenger autour d'un couscous sain à Sarcelles; de gâteaux à base de légumes à Goussainville; de pâtes à la carbonara revisitées à Garges-lès-Gonesse; d'un pique-nique sain à Villiers-le-Bel et de bouchées apéritives à Gonesse), à la réalisation des recettes par équipe. En lien avec les enjeux d'une alimentation saine accessible, des critères à respecter lors du défi ont été retenus : tenir un budget limité de 5 euros par personne, revisiter des plats en les rendant plus sains (réduire l'utilisation de matières grasses, de sucres...), impliquer les enfants et les jeunes en cuisine, respecter la saisonnalité des légumes, ou encore limiter la consommation de viande. Un jury constitué de 4 à 5 membres (représentant·e de l'ARS, élu·e, habitant·e, chef·fe cuisinier·e et/

Janvier à Juin
Ateliers de coconstruction 11 demi-journées 151 participations en cumulé
Ateliers nutrition 11 demi-journées 82 participations en cumulé
Ateliers cuisine 2 demi-journées 19 participations en cumulé
Défis culinaires 5 demi-journées 400 participations

ou nutritionniste) a pu évaluer, via une grille commune aux 5 villes, les réalisations de chaque équipe. Parallèlement, l'association Healthy Smoothies, de Sarcelles, a animé à 4 reprises un atelier avec un vélo smoothie, pour sensibiliser au gaspillage alimentaire. A l'issue des défis, les participant·es ont également bénéficié d'un repas équilibré offert au Café-Restaurant 19.59 situé à la gare de Garges Sarcelles et pour l'équipe gagnante, d'un panier garni de fruits et légumes bio, produits dans le Val d'Oise, livré par la Fourmilière 95.

Renforcer l'appui-accompagnement de la coopérative grâce à deux volontaires en service civique

De septembre 2021 à juin 2022, deux volontaires en service civique sont venus en appui et en soutien à la démarche et à la mise en œuvre du projet de coconstruction. Ils ont été recrutés pour 8 mois. En soutien à la coordination et à la mise en œuvre des actions nutrition et des défis intergénérationnels, leur mission a porté sur différents volets :

- ▶ assurer un accompagnement auprès des acteur·rices de la coopérative (mobilisation des habitant·es, logistique, achats, installations...),
- ▶ communiquer sur les actions mises en œuvre et créer du contenu en lien avec la nutrition (alimenter les pages Facebook et Instagram dédiées),
- ▶ participer et contribuer à l'élaboration et à l'animation des ateliers et assurer le suivi du projet (rédaction des comptes-rendus, contribution à l'évaluation...).

Évaluer l'impact de cette démarche sur les habitant·es, professionnel·es et partenariats

Des entretiens individuels avec des professionnel·les de chacune des villes (service santé ou structures de proximité) ont été menés, afin de recueillir leurs regards et perceptions sur cette démarche et de les mettre en résonance avec l'hypothèse de départ : l'implication des parents dans la conception / construction d'actions nutrition constitue une stratégie efficace pour impulser des changements de comportements alimentaires durables chez les parents et les enfants.

Trois entretiens collectifs ont été également été conduits avec différents panels d'habitant·es (public jeune, mères de famille) impliqué·es dans le projet, afin de recueillir leurs perceptions, ressentis, paroles, anecdotes, souvenirs. L'analyse des données donnera lieu en 2023 à l'écriture d'un livrable, dédié à l'évaluation de l'impact de l'implication des parents et jeunes dans la construction et la réalisation de ces actions nutrition. A travers quatre grilles d'analyse, la motivation / intérêt pour le projet, les apprentissages, les changements dans les pratiques, et la transmission à d'autres, ce livrable offrira des pistes de réflexions et d'enseignements en rendant compte d'une part, des leviers et des réussites, et d'autre part, des difficultés et points d'améliorations.

septembre à décembre
8 demi-journées
35 participations en cumulé

Valorisation de la démarche et de l'engagement des habitant·es

L'année 2022 a été l'occasion de valoriser cette démarche de coconstruction avec les habitant·es, lors de rencontres ou par le biais de capitalisations. Promosanté Île-de-France, en partenariat avec l'Institut Renaudot, en a réalisé un récit de capitalisation, sur la base d'un entretien avec le Pôle ressources et l'ARS d'Île-de-France, ainsi qu'un focus group avec certaines habitantes engagées dans la démarche (animé par l'Institut Renaudot). Cette dernière a également été retenue dans le cadre de l'appel à contributions diffusé par Nantes Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, Terres en villes, l'ADEME, le CNFPT, la DRAAF Pays de la Loire, la Chaire Unesco Alimentations du Monde et le Voyage à Nantes (coorganisateur·rices des **Assises territoriales de la transition agri-écologique et de l'alimentation durable**, à Nantes). Aux côtés de l'ARS d'Île-de-France et d'une habitante et médiatrice impliquée dans le projet, le Pôle ressources a pu partager cette expérimentation à deux reprises au cours de ces assises - qui rassemblaient une grande diversité d'acteur·rices engagées sur les questions d'alimentation durable. Les temps d'échanges ont été l'occasion de rappeler le contexte et les objectifs du projet et de partager des premiers éléments sur les impacts que cette action a pu avoir sur les habitant·es et leurs pratiques alimentaires.



Participation à des formations ou des réunions locales, régionales, nationales

- Assises territoriales de la transition agri-écologique et de l'alimentation durable, Nantes, 12-13 septembre.



Perspectives 2023

- Élaboration d'un livrable pour évaluer les impacts de cette démarche et d'un livret de cuisine pour la valoriser,
 - Lancement de la deuxième édition de coconstruction d'actions nutrition sur l'activité physique,
- Organisation d'une rencontre à destination des élu·es pour valoriser la démarche et aborder les enjeux d'alimentation saine et durable.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

► Une société ambitieuse pour sa jeunesse

Construire une société porteuse d'une réelle ambition éducative induit l'activation de leviers multiples, impliquant tout aussi bien les acteurs dans ses différentes acceptions (scolaire, populaire...), que celles et ceux de la parentalité, de la jeunesse ou encore de la santé. Coordonner, soutenir la coopération, interroger les pratiques, médiatiser les « frottements » entre des univers professionnels différents constituent des enjeux clés pour développer les convergences en faveur de la jeunesse des territoires.

Accompagner les volets éducatifs des contrats de ville

Les questions éducatives sont historiquement au cœur des enjeux de la politique de la ville, avec, par ailleurs, la création de programmes bénéficiant de financements spécifiques, à savoir les Programmes de réussite éducative (PRE) et, pour la 4ème année, les cités éducatives. De surcroît, le volet éducatif du contrat de ville a été au cœur des travaux d'évaluation témoignant l'importance de ce champ dans les stratégies à l'œuvre.

En 2022, le Pôle ressources a donc poursuivi son action d'animation de réseau et d'appui, aussi bien avec les équipes en charge de développer les PRE que les cités éducatives. Les interventions déployées se sont inscrites à différentes échelles, avec tantôt des approches à l'échelle départementale, tantôt au cœur des territoires et des villes.

Les réseaux des PRE de l'ouest francilien

Pour la première année, le Pôle ressources anime, en partenariat avec chacun des services des préfetures des 3 départements de l'ouest francilien, un réseau des professionnel·les en charge des PRE.

En effet, en complément des réseaux déjà existants des Hauts-de-Seine et du Val d'Oise, est né un réseau yvelinois.

L'animation de ces réseaux est systématiquement construite au croisement des attentes des préfetures et des professionnel·les des PRE, avec de fait, des contenus adaptés pour chacun des départements. Dans un contexte de turnover assez important, ces rencontres sont l'occasion d'aborder les pratiques (les organisations, les actions développées, le suivi des bénéficiaires, la mobilisation des partenaires), des sujets de fonds (problématiques des familles, santé mentale), le positionnement (le PRE dans le contrat de ville, le lien aux cités éducatives), le pilotage (conseils consultatifs, équipes pluridisciplinaires, évaluation).

PRE du Val d'Oise
2 demi-journées
18 participations

PRE des Hauts-de-Seine
2 demi-journées
14 participations

PRE des Yvelines
1 demi-journée
14 participations



Arbre des attentes, PRE des Yvelines

Un engagement fort auprès des 19 cités éducatives de l'ouest francilien...

L'action en direction des cités éducatives se décline de manière adaptée en fonction des échelles d'intervention et des territoires. Ce travail intensif s'inscrit dans un contexte marqué par le caractère encore neuf de ce programme national, de sa dimension expérimentale intégrant de forts enjeux d'évaluation (pilotage par l'évaluation) et de mobilisation territoriale, ainsi que par la création de nouvelles fonctions (membre de troïka, chef·fe de file, chef·fe de projet opérationnel).

► A l'échelle départementale

Aussi, dans les Yvelines et dans le Val d'Oise, le Pôle ressources intervient au niveau départemental, en lien avec les services préfectoraux et départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN).

	Val d'Oise	Yvelines
Temps fort départemental	✓	en 2021
Réseau des troïkas	✓	✓
Réseau des CPO		✓
Synthèse départementale des évaluations		✓

Ces rencontres et travaux permettent une mise en commun des avancées, des réflexions, des questionnements et des ressources, comme l'illustrent les 2 focus suivants.

► Dans les Yvelines, la rencontre des troïkas et chef·fes de projet opérationnel des 9 cités éducatives des Yvelines fut consacrée à l'interconnaissance des acteur·rices, la présentation de la démarche d'évaluation départementale et des ateliers dédiés au cadrage de la fonction de chef de projet opérationnel, la communication autour du projet de la cité éducative, l'investissement de la dimension 16-25 ans.

8 juin
1 demi-journée
28 participations

► Dans le Val d'Oise, la première journée départementale des cités éducatives a réuni 192 participant·es issu·es des 6 cités éducatives du territoire. Cette rencontre, souhaitée par le Préfet et le directeur académique, a permis, au-delà des membres des troïkas et des chef·fes de projet opérationnels, de mobiliser des associations partenaires, des services des collectivités, - notamment en charge de l'éducation, de la santé, de la prévention ou encore de la jeunesse -, des chef·fes d'établissements et des services déconcentrés de l'État dont l'ARS Île-de-France, pour, d'une part, valoriser les accomplissements, créer du lien avec des partenaires ressources ou encore croiser les réflexions et démarches menées autour de 5 enjeux clés pour les cités éducatives : le climat éducatif & la citoyenneté, les parcours d'avenir, la santé, le numérique & la relation aux familles, la mobilisation autour du projet de la cité.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

► Au cœur des cités

En complémentarité des approches départementales, le Pôle ressources assure un appui aux cités éducatives en intervenant au cœur de leurs démarches afin d'alimenter les réflexions, soutenir l'animation (comités techniques, groupes de travail, temps forts), outiller en matière d'évaluation ou encore expérimenter.

mars à décembre
21 demi-journées
654 participations en cumulé

	Structuration	Animation	Évaluation	Expérimentation
Argenteuil		✓		✓
Cergy	✓		✓	
Chanteloup-les-Vignes	✓	✓	✓	
Colombes	✓	✓	✓	
Gennevilliers	✓	✓		
Nanterre	✓		✓	
Plaisir		✓	✓	
Sarcelles		✓		
Villiers-le-Bel		✓		
Villeneuve-la-Garenne	✓		✓	



Réaliser une cartographie numérique des acteur·rices de la cité : une expérimentation portée avec la cité éducative d'Argenteuil

Réalisé en 2021, le diagnostic participatif, préalable à la labélisation, a identifié la difficulté des acteur·rices à faire réseau au sein des quartiers (9 QPV à Argenteuil) et à l'échelle de toute la ville, puisque le label concerne la totalité de la commune, de près de 110 000 habitant·es. Il a ainsi été initié une démarche visant à rendre lisible et visible l'ensemble des ressources éducatives du territoire via une interface numérique interactive. Aussi, en 2022, le Pôle ressources a organisé et animé, avec la cheffe de projet de la cité éducative, plusieurs ateliers réunissant des acteur·rices afin de concevoir un cahier des charges à cette plateforme, puis d'identifier les informations utiles et nécessaires pour mieux connaître les ressources existantes, être en mesure de créer du lien et faire un relais d'information plus efficace et efficient vers les familles, les enfants et les jeunes. Cet outil, en cours de construction et dont la finalisation est prévue en 2023, se veut être complémentaire des groupes de travail mis en place et de l'ensemble des démarches d'animation territoriale menée sur la ville. Cette expérimentation témoigne d'un enjeu présent dans l'ensemble des cités, à savoir la lisibilité d'une action publique riche et diverse à destination des 0-25 ans mais où les synergies restent à renforcer, voire à construire.



A travers ses interventions au cœur des cités éducatives, le Pôle ressources est amené à soutenir les troïkas et les chef·fes de projets dans leurs travaux d'évaluation. L'approche portée par l'association s'inscrit dans une dynamique de formation-action afin d'outiller les cités : structuration de l'évaluation, identification des questionnements évaluatifs, méthodologies d'évaluation participative... Il est à noter des constantes au niveau des orientations de chacune des évaluations. En premier lieu, les acteur·rices sont en attente d'éléments d'appréciation chemin faisant afin de pouvoir ajuster leurs organisations. A ce titre, pouvoir se comparer (et donc se rassurer) aux autres territoires demeure essentiel. Le sujet de la coopération est au cœur des interrogations (En quoi la cité éducative soutien des coopérations nouvelles et plus efficaces ?) tout comme la pertinence des plans d'action avec la volonté de mieux appréhender et mesurer l'effet des actions sur les publics. A ce titre, le Pôle ressources s'attache et s'attachera encore en 2023 à outiller les porteur·euses de projet, pour être en mesure de collecter des éléments qualitatifs témoignant de l'impact de leurs actions.

Nourrir la connaissance et les réflexions nationales

Le Pôle ressources, avec le réseau national des CRPV, capitalise les démarches menées auprès des cités éducatives. Durant 3 ans, les CRPV ont ainsi réalisé des fiches expériences relatives aux expérimentations portées par les cités, dont 5 issues de l'ouest francilien. L'équipe du Pôle est désormais engagée dans la formalisation des fiches dites transversales, s'intéressant notamment aux compétences psychosociales ou encore à l'évaluation.



Perspectives 2023

- Poursuite de l'animation des réseaux des PRE,
- Rencontre commune des PRE des 3 départements,
- Poursuite de l'animation des réseaux des troïkas et des CPO des cités éducatives,
- Poursuite des appuis locaux aux cités éducatives,
- Rencontre départementale des réussites éducatives dans les Yvelines,
- Conseil individualisé aux cités éducatives,
- Poursuite des travaux de capitalisation à l'échelle nationale et nourrir les séminaires nationaux dédiés aux cités éducatives.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

Prévenir l'entrée des jeunes dans le trafic de stupéfiants

mars à juillet
3 demi-journées

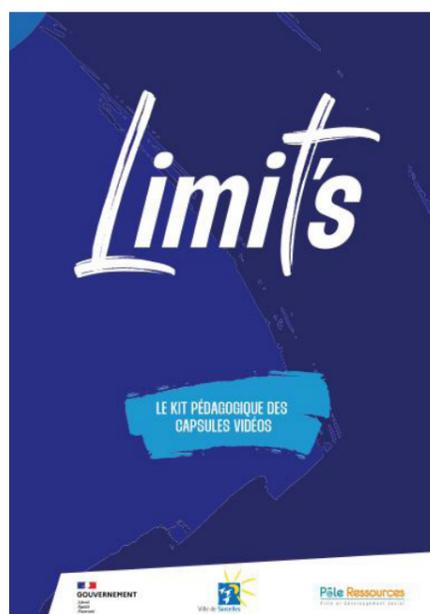
Le Pôle ressources a copiloté et réalisé, avec la préfecture du Val d'Oise, un « kit pédagogique » destiné aux professionnel·les et bénévoles œuvrant en direction de la jeunesse, aussi bien dans le champ scolaire que dans les domaines de la prévention, de l'animation socioculturelle ou encore de l'insertion socioprofessionnelle. Il est destiné à fournir les éléments pour développer des actions de sensibilisation en direction des jeunes (14 - 25 ans).

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet « Limit's », expérimentation portée par la MILDECA, - Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives -, dans 3 villes de France, - Sarcelles, Lille et Loos -, visant à prévenir l'entrée des jeunes dans le trafic de stupéfiants. Cette initiative a conduit à la mise en œuvre de plusieurs actions sur le territoire sarcellois, dont la réalisation de vidéos de prévention. La qualité des productions réalisées par de jeunes sarcellois·es, avec l'association Projet 214 a invité la Mildeca, la préfecture et la ville de Sarcelles à aller plus loin, en assurant la mise en œuvre de débats avec les jeunes en s'appuyant sur les 6 capsules.

Le Pôle ressources et la préfecture ont ainsi animé un groupe de travail, se réunissant à 3 reprises et mobilisant des partenaires du projet « Limit's » : Addiction France, les services de la ville de Sarcelles, la délégation départementale de l'ARS Île-de-France, les établissements scolaires. L'objectif, réaliser un livret pédagogique permettant la prise en main des vidéos et l'organisation de débats dans les collèges, lycées, maisons de quartier, structures jeunesse... de la ville, et au-delà.

In fine, le kit pédagogique propose 6 vidéos, accompagnées d'un livret pédagogique permettant de s'en emparer,

tout en proposant des éléments de contextualisation, un scénario pédagogique type, une analyse de chaque capsule avec les enjeux clés mis en scène, un lexique des notions abordées et des ressources mobilisables.



www.lepoleressources.fr/kit-limits-outil-pour-lutter-contre-lentree-dans-les-trafic-de-stupefiant/

L'engagement des jeunes

Dans la continuité de travaux menés depuis plus de 10 ans avec la Fédération des centres sociaux du Val d'Oise et, désormais le Centre d'information jeunesse du Val d'Oise (CIJ 95), le Pôle ressources a poursuivi l'animation d'un réseau des acteur·rices de la jeunesse, en axant les travaux sur le sujet de l'engagement.

rencontres
2 demi-journées
47 participations

Podcast
1 demi-journée
11 participations

Une première rencontre a permis de :

- ▶ définir la notion d'engagement, en s'appuyant sur l'intervention de la sociologue Véronique Bordes,
- ▶ partager des expériences inspirantes,
- ▶ mobiliser des acteur·rices sur un projet Podcasts autour de la parole des jeunes.

La seconde rencontre s'est concentrée sur :

- ▶ la présentation d'acteur·rices et de dispositifs d'engagement,
- ▶ la présentation d'expériences de jeunes en matière de mobilité internationale,
- ▶ l'échange avec des jeunes « engagés » à travers leurs témoignages et les projets qu'ils développent,
- ▶ une réflexion sur le sujet du « aller-vers » les jeunes.

Lors de ces rencontres, les travaux menés ont également été l'occasion de mobiliser les acteur·rices à l'organisation d'une journée départementale consacrée à la jeunesse.

Enfin, parallèlement à ces rencontres, pour permettre de valoriser différentes initiatives des jeunes « engagés », des podcasts ont été réalisés, en partenariat avec le pôle média de la mission locale de la vallée de Montmorency. Les initiatives à valoriser, relevant de la solidarité ou encore du développement durable, sont identifiées par les acteur·rices de la jeunesse du territoire.

Les podcasts seront diffusés pour la première fois lors de la journée départementale évoquée qui se tiendra au 1er semestre 2023.

Avec : Véronique BORDES, sociologue - Université de Toulouse ; la Fédération des centres sociaux du Val d'Oise ; le Centre information jeunesse du Val d'Oise ; La Mission locale Vallée de Montmorency.



Perspectives 2023

- Journée départementale de la jeunesse,
- Poursuite de l'animation du réseau des acteur·rices de la jeunesse.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

Journée départementale des adultes-relais des Yvelines

20 mai
2 demi-journées
126 participations

Après une rencontre départementale dans le Val d'Oise, en 2021, le Pôle ressources a appuyé les services de la préfecture des Yvelines, afin d'organiser un temps permettant aux médiateur·rices et à leurs employeur·euses de se retrouver le temps d'une journée à Poissy.

Au programme, appréhender le dispositif « adultes relais » à l'échelle du département, encourager la professionnalisation et la formation des médiateur·rices sociaux, valoriser les acteur·rices, présenter les dispositifs de la politique de la ville par territoire et soutenir l'échange de pratiques entre pair·es. Sur ce dernier point, des ateliers participatifs ont été l'occasion de croiser les regards et attentes des médiateur·rices autour de 3 enjeux de la médiation :

► garantir le calme et l'apaisement dans les quartiers par la présence des médiateur·rices,

► l'habitant, - enfants ou parents -, temps scolaire ou temps libre,

► l'accès aux droits, aux services et à l'emploi dans les quartiers.

La rencontre a ainsi donné lieu à une synthèse, mettant en lumière les réussites, difficultés et défis autour de la médiation sociale au sein des quartiers prioritaires des Yvelines. De manière transversale, il en ressort notamment la nécessité de renforcer les moyens d'action de la médiation en soutenant les médiateur·rices et leurs employeur·euses mais aussi l'importance de mieux intégrer les médiateur·rices aux écosystèmes locaux (lien avec les institutions, travail partenarial, connaissance du territoire). Dernier point, un fort enjeu de reconnaissance est mis en avant par les professionnel·les. En effet, la médiation sociale et le dispositif adultes relais restent encore imparfaitement reconnus des partenaires du territoire. Ce travail essentiel de lien à la population des quartiers, souvent en lien avec des situations complexes, repose beaucoup trop sur le dispositif adultes relais et donc des contrats de travail à durée déterminée, avec la difficulté de pérenniser des postes nécessaires au-delà.

Une journée appréciée !

#126 participants #

Le contenu

- > Etat des lieux du dispositif Adulte Relais dans les Yvelines
- > Plan de formation & Mode d'emploi
- > Témoignages
- > Ateliers territoriaux, dispositifs de la Politique de la ville
- > Ateliers thématiques (champs d'intervention)



Les échanges

- > Réponses aux questions
- > Possibilité d'échanger



En général

- > Réponses aux attentes
- > Accueil et convivialité



Note de la journée ★★★★★



Cycle de formation aux valeurs de la République

7 sessions
26 demi-journées
265 participations

Depuis 2016, le Pôle ressources contribue au déploiement du plan de formation Valeurs de la République et laïcité, formation permettant l'appropriation du sujet de la laïcité (histoire, droit, lien aux valeurs républicaines) tout en interrogeant les postures professionnelles, autour notamment des enjeux de non-discrimination.

En 2022, le Pôle ressources a contribué à l'animation de 4 sessions à destination des acteur·rices des villes de Bezons, Carrières-sous-Poissy, Plaisir et Sarcelles, 1 session de formation de formateurs en lien avec la préfecture des Hauts-de-Seine et 2 sessions d'une journée avec le réseau des CRPV franciliens, en partenariat avec la préfecture de région d'Île-de-France.



Participation à des formations ou des réunions locales, régionales, nationales

- 2 salarié·es du Pôle ressources sont devenu·es formateur·rices.



Perspectives 2023

- Une formation de formateur·rices,
- Contribution à l'animation du réseau régional des formateur·rices VRL,
- Animation d'une session de formation dans le cadre de la journée nationale de la laïcité.

SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL ENDOGÈNE



Puisque l'essence même du développement local est de s'appuyer sur les ressources territoriales produites par et pour les habitant·es, les richesses créées et leur redistribution sont donc à appri-voiser par une focale renouvelée. Trois entrées ont ainsi été retenues : le développement économique territorial pour (re)donner du sens à l'économie dans l'action publique ; sens qui, soutenu et renforcé par l'innovation sociale et l'Économie sociale et solidaire, permet la coopération territoriale ; une solidarité locale qui assure la création et le maintien d'emplois de qualité au service notamment de celles et ceux qui en sont le plus éloigné·es.

En 2022, il a ainsi été question de coopérations, de transition écologique et de réduction des inégalités, ainsi que d'insertion professionnelle.

► Innovation sociale, Économie Sociale et Solidaire et coopérations territoriales

Appui-Accompagnement : Membre du comité d'appui technique DLA, porté par Initiative 95

janvier à décembre
4 demi-journées

Le Dispositif local d'accompagnement (DLA) est destiné à soutenir l'activité et l'emploi dans le secteur de l'ESS. En tant que membre du comité d'appui technique du DLA porté dans le Val d'Oise par Initiative 95, le Pôle ressources participe régulièrement aux comités menés dans l'année. Cette instance consultative est chargée d'émettre un avis technique sur les diagnostics effectués, le plan d'accompagnement et les actions d'appui préconisées. Les membres du comité (acteurs·rices associatif·ves, institutionnel·les, têtes de réseau...) affinent ces diagnostics et apportent un regard complémentaire sur l'accompagnement proposé.

Membre du jury de l'appel à projets ESS de l'agglomération Roissy Pays de France

octobre
1 demi-journée

Pour la troisième année consécutive, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France a lancé un appel à projet à destination des structures de l'ESS afin de soutenir la relance de l'activité, de participer au maintien des emplois locaux et de favoriser la création de nouveaux projets. L'objectif consiste à soutenir le rôle et les activités menées par les acteur·rices locaux au profit des habitant·es de l'agglomération dans différents secteurs : insertion, culture, sport, solidarité, vie locale, tourisme...

3 types de démarches sont soutenus :

- ▶ le démarrage d'une nouvelle activité inscrite dans l'ESS : il s'agit d'accompagner le lancement de l'activité d'une structure du territoire récemment créée (moins de 3 ans),
- ▶ le développement ou consolidation d'activité relevant de l'ESS : ce soutien permet d'accompagner le développement des structures existantes sur le territoire,
- ▶ la coopération et/ou mutualisation entre deux ou plusieurs structures du territoire : il s'agit d'accompagner et faciliter les partenariats pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité des services et actions proposées entre acteur·rices locaux.

En tant que membre du collectif French Impact, le Pôle ressources a été membre du jury, aux côtés de la communauté d'agglomération et des autres partenaires de l'ESS (Initiative 95, l'ADESS 95, France Active Seine-et-Marne Essonne, Créative, Omnicité).

Rencontre autour du développement de l'ESS au sein de l'agglomération Roissy Pays de France

22 avril
1 demi-journée
40 participations

Aux côtés de l'agglomération Roissy Pays de France, de Créative, d'Initiative 95 et d'Omnicité, le Pôle ressources a coanimé une réunion d'échanges portant sur le plan d'actions en faveur du développement de l'ESS de l'agglomération. Cette matinée a été l'occasion pour les acteur·rices d'alimenter le plan d'actions 2022-2024 de l'agglomération en faveur de l'ESS, d'échanger sur les projets et les défis territoriaux de cette dernière, et d'aller à la rencontre des structures partenaires de l'agglomération, qui proposent une variété de démarches d'accompagnement. Cette réunion visait également à faciliter la mise en réseau des acteur·rices du territoire en privilégiant des temps d'échanges sur les besoins et les projets de chacun·e et des temps plus informels (accueil café et collation solidaire, notamment).

Membre du comité technique et du COPIL du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Roissy Pays de France

Suite à sa stratégie territoriale en matière d'alimentation durable lancée depuis plusieurs années, l'agglomération Roissy Pays de France a été labellisée Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2021.

Dans le cadre de son élaboration, un diagnostic territorial a été mené par deux prestataires extérieurs de janvier à décembre 2022 avec différents types d'acteur·rices : têtes de réseaux et expert·es du sujet, professionnel·les de différentes filières et de la distribution et consommateur·rices. Une enquête consommateur rassemblant 569 réponses et deux entretiens collectifs sur l'accessibilité alimentaire ont notamment été menés. Ce diagnostic a donné lieu à une restitution abordant les thématiques suivantes : production agricole et alimentaire du territoire ; consommation, pratiques d'achats et distribution ; restauration collective et précarité alimentaire.

Le Pôle ressources fait partie intégrante du réseau d'acteur·rices engagé·es sur la précarité alimentaire dans l'agglomération, notamment à travers le projet de coconstruction de la coopérative d'acteur·rices nutrition, ou les réflexions menées au préalable avec les CCAS du territoire. Désireux de contribuer à poursuivre les réflexions sur l'accessibilité à une alimentation saine et de qualité au sein des quartiers populaires, le Pôle ressources participe et contribue aux réflexions portées autour de l'élaboration du PAT. Aux côtés des autres acteur·rices impliqué·es, il s'agira, en 2023, de participer à la coconstruction du plan d'action.

Cycle « transition écologique et quartiers populaires »

Dans les quartiers populaires, les enjeux environnementaux ont longtemps été envisagés exclusivement sous l'angle des inégalités sociales d'exposition aux pollutions et nuisances. Depuis quelques années, un foisonnement d'initiatives locales de transition socioécologique a permis d'envisager, de façon plus large et positive, la composante environnementale de la politique de la ville comme un véritable levier de développement social et économique. Ainsi, la **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine dite "loi Lamy"** ne promouvait pas seulement « le droit à un environnement sain et de qualité » et « la lutte contre la précarité énergétique », mais plus largement « la ville durable ». En s'appuyant sur les ressources locales et populaires, cette ville durable pourrait ainsi répondre aux défis actuels de transition socioenvironnementale qui impactent les quartiers populaires. C'est pourquoi, en 2022, le Pôle ressources poursuit l'animation du cycle de qualification « Transition écologique et quartiers populaires », élaboré dès le second semestre 2020. Celui-ci vise à mettre en lumière les enjeux liés aux inégalités environnementales et à valoriser des initiatives locales inspirantes, relevant notamment de l'ESS, sur les territoires de l'ouest francilien, ou plus largement en Île-de-France.

Quelles économies circulaires pour des quartiers populaires et solidaires ?

En Île-de-France, les habitant·es des quartiers populaires sont surexposés aux pollutions liées aux activités économiques et humaines (notamment à cause des nuisances environnementales des voies routières, ferroviaires ou encore aéroportuaires souvent situées à proximité), alors même qu'elles·ils émettent une empreinte écologique moindre : leur empreinte carbone liée aux biens de consommation, aux transports et mobilités est plus faible. Comment, dans un contexte d'inégalités sociales et environnementales, l'économie circulaire (visant à limiter le gaspillage des ressources comme des déchets, ainsi que l'impact écologique des activités humaines, tout en développant le bien-être des individus) peut-elle constituer une opportunité pour les territoires populaires ? Être un levier pour les quartiers populaires ? Comment s'assurer, par exemple, qu'une gestion circulaire des déchets du BTP (74% des déchets franciliens) puisse présenter un levier de développement socioéconomique pour les habitant·es des quartiers (et créer des emplois durables et non-délocalisables) ? Comment également encourager l'implication des habitant·es, des acteur·rices engagé·es dans ces territoires aux enjeux de l'économie circulaire (réemploi, recyclage...), quand les enjeux environnementaux semblent plus éloignés des préoccupations sociales (insertion, cohésion...), ou quand des enjeux de gestion des déchets des ménages (tri, collectes, encombrants) semblent persister ?

Afin de sensibiliser les acteur·rices du développement social aux enjeux de d'économie circulaire (et solidaire) et de nourrir les réflexions, le Pôle ressources a organisé deux demi-journées, dans le but de :

- ▶ donner à voir des initiatives locales inspirantes en matière d'économie circulaire (réemploi, recyclage...) auprès des habitant·es des quartiers populaires et/ou les personnes précarisées,
- ▶ familiariser les acteurs et actrices du développement social sur la notion d'économie circulaire et établir un éclairage sur ses enjeux,
- ▶ comprendre quels sont les leviers et potentiels spécifiques de l'économie circulaire (et solidaire) pour les quartiers populaires.

Avec : Léo MARIASINE, chargé d'études, Institut Paris Région ; Jean-Benoît CARIOU, chargé de mission Innovation et transition écologique, ANRU ; Mohamed HAMAOU, président, Association RéaVIE ; Catherine DELAFORGE, adjointe de direction du pôle insertion, Association Imaj ; Coralie BEL, membre Association Equalis ; Mathieu GLAY-MANN, directeur, Régie de quartier Saint-Denis ; Carole MARTIN, responsable Association Cousu-Main ; Stéphanie HUREL, directrice, AGOIE.

18 janvier et
1er février
2 demi-journées
65 participations

Précarité énergétique : équipements, usages et vécus au sein des quartiers populaires

7 juin 2022
2 demi-journées
40 participations en cumulé

En 2021, un·e français·e sur cinq affirme avoir eu froid dans son logement et en avoir souffert (Observatoire national de la précarité énergétique). L'accès pour les habitant·es des quartiers populaires à une fourniture d'énergie nécessaire pour se chauffer reste d'autant plus complexe (coût important de la facture énergétique), qu'elles·ils demeurent plus qu'ailleurs confronté·es à des problématiques de logements vétustes (copropriétés dégradées, habitats collectifs anciens...). Cette précarité énergétique prend la forme d'une « double peine » puisque les 20 % des ménages les plus pauvres consacrent en effet à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches (Ademe). En Île-de-France, le parc de logement est celui qui présente les plus mauvaises performances du point de vue de l'efficacité énergétique : deux logements sur trois sont considérés comme « énergivores » ou « très énergivores » (INSEE, 2018). Bien plus qu'un coût écologique, la précarité énergétique représente également un coût considérable pour les personnes concernées sur le plan économique (coût de la facture énergétique donnant lieu au renoncement à d'autres dépenses telles que l'alimentation, l'habillement, les loisirs...), sanitaire (risque plus important de contracter des maladies respiratoires, ostéo-articulaires...) et social (isolement des personnes, sentiment de honte dû à l'état de dégradation et d'inconfort du logement...). Afin de soutenir les acteur·rices du développement social urbain dans leurs réflexions et actions pour lutter contre la précarité énergétique, le Pôle ressources a proposé une journée dédiée afin de :

- ▶ présenter le cadre réglementaire dans le domaine énergétique auquel sont soumis les organismes de logements sociaux (AORIF 95),
- ▶ apporter un éclairage sur la réception des messages qui incitent les ménages précaires à adopter des comportements favorisant la sobriété énergétique (vécu, perception...), à travers l'intervention d'une docteure en sociologie-urbaniste et autrice d'une thèse intitulée « Faire face à l'expression d'un impératif de sobriété énergétique : du conseil à l'injonction, les stratégies de ménages précaires en France »,
- ▶ donner à voir des types d'accompagnement d'initiatives locales inspirantes en matière de précarité énergétique, tant sur le plan des équipements que des usages.



Avec : Djibril DAHOUB, VoisinMalin ; Audrey DESBREE, chargée de projet patrimoine et développement durable, AORIF (Association des organismes de logement social d'Île-de-France) ; Rémi DUMONT, coordinateur technique Île-de-France, Les Compagnons Bâtisseurs IDF ; Caroline FERRERO, directrice, Logiscité-Croix rouge insertion ; Brice JACQUEMIN, chargé de projet territorial, AORIF ; Coralie ROBERT, École des Ponts Paris Tech ; Wassil DERRADJI, responsable site Mantes, VoisinMalin.

Retours d'expérience sur les mobilités durables du Groupe de travail « Questions Urbaines » (RNCRPV)

Les quartiers prioritaires se trouvent isolés, pour près de 90% d'entre-eux, par au moins une coupure urbaine, selon le Cerema. Les déplacements constituent donc un enjeu important pour ces quartiers, et l'identification des freins à la mobilité des habitant·es apparaît comme primordiale, notamment en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sanitaires. C'est pourquoi le groupe de travail « Questions Urbaines » a intégré le Comité de pilotage « Politique de la ville et mobilités actives » du CVTMC (Club des villes et territoires cyclables et marchables) dans le cadre d'une expérimentation financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'Agence de la transition écologique (Ademe).

Ainsi, le développement de l'apprentissage du vélo et de l'écomobilité scolaire, la généralisation de stationnement sécurisé, la diffusion des aides à la location et à l'acquisition d'un vélo, la démocratisation des aménagements cyclables sécurisés, sont autant de leviers pouvant être actionnés pour les quartiers prioritaires. Ces enseignements constituent un premier éclairage avant l'édition du guide du CVTMCV prévu en 2023.

SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL ENDOGÈNE

Jardins partagés en quartiers populaires : mode d'emploi

Dans la continuité du cycle de réflexion et de qualification « Transition écologique et quartiers populaires », le Pôle ressources a souhaité soutenir le déploiement de la formation conçue par l'association b.a-BA, dédiée aux jardins partagés. Deux journées de formations ont ainsi été organisées à Eaubonne, en direction de professionnel·les de la politique de la ville (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, structures du champ social, associations, collectif habitant·es).

17 novembre et 1er décembre
4 demi-journées
30 participations en cumulé

Depuis une vingtaine d'années, b.a-BA accompagne les territoires vers une société plus écologique et accessible à toutes et tous, en proposant ateliers et formations en lien avec l'agroécologie, l'environnement et le vivre ensemble, dans les valeurs de l'éducation populaire. Des jardins partagés essaient de plus en plus dans des zones urbaines comme rurales, notamment dans les quartiers politique de la ville, où de nombreuses initiatives voient le jour. Prenant des formes diversifiées et faisant appel à une pluralité de compétences, ces projets peuvent s'avérer complexes dans leur mise en œuvre. Convaincue que la notion de collectif ne se décrète pas, mais s'accompagne avec soin, b.a-BA propose de partager sur deux jours une boîte à outils, afin de permettre aux professionnel·les et/ou habitant·es des quartiers populaires de mettre en œuvre les différentes étapes nécessaires à la planification, création et animation d'un jardin partagé.

Ces temps de formations ont poursuivi les objectifs suivants :

- ▶ planter le décor : définitions et représentations des jardins collectifs,
- ▶ acquérir la méthodologie pour créer un jardin partagé écologique : en identifier les éléments fondamentaux ; poser un diagnostic préalable à son installation ; coconstruire un projet partagé ; administrer et financer le jardin partagé,
- ▶ concevoir et mener de manière inclusive un jardin partagé sur mesure : mobiliser les usager·es, de l'amont du projet à sa concrétisation ; encourager les pratiques collectives ; inventer des communs,
- ▶ animer, programmer et fédérer autour du jardin partagé : qui anime ? comment ? à quelle fréquence ? pour quelle durée ?

Tout au long de la formation, les participant·es ont également pu découvrir des outils d'intelligence collective.



Pôle Ressources
VILLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

b.a-BA
Transition Écologique

Jardins partagés en quartiers populaires : mode d'emploi

Dans la continuité du cycle de réflexion et de qualification « Transition écologique et quartiers populaires », initié au second semestre 2020, le Pôle ressources soutient le déploiement de la formation conçue par l'association b.a-BA, dédiée aux jardins partagés.

Depuis une vingtaine d'années, b.a-BA accompagne les territoires vers une société plus écologique et accessible à toutes et tous, en proposant ateliers et formations en lien avec l'agroécologie, l'environnement et le vivre ensemble, dans les valeurs de l'éducation populaire. Des jardins partagés essaient de plus en plus dans des zones urbaines comme rurales, notamment dans les quartiers politique de la ville, où de nombreuses initiatives voient le jour. Prenant des formes diversifiées et faisant appel à une pluralité de compétences, ces projets peuvent s'avérer complexes dans leur mise en œuvre. Convaincue que la notion de collectif ne se décrète pas, mais s'accompagne avec soin, b.a-BA propose de partager sur deux jours une boîte à outils, afin de permettre aux professionnel·les et/ou habitant·es des quartiers populaires de mettre en œuvre les différentes étapes nécessaires à la planification, création et animation d'un jardin partagé.

Jardis 17 novembre et 1er décembre 2022, 9h-12h30/14h-17h30, Eaubonne

Objectifs

- « Planter le décor : définitions et représentations des jardins collectifs ;
- « Acquérir la méthodologie pour créer un jardin partagé écologique : en identifier les éléments fondamentaux ; poser un diagnostic préalable à son installation ; coconstruire un projet partagé ; administrer et financer le jardin partagé ;
- « Concevoir et mener de manière inclusive un jardin partagé sur mesure : mobiliser les usager·es, de l'amont du projet à sa concrétisation ; encourager les pratiques collectives ; inventer des communs ;
- « Animer, programmer et fédérer autour du jardin partagé : qui anime ? comment ? à quelle fréquence ? pour quelle durée ?

Tout au long de la formation, découverte d'outils d'intelligence collective.

Informations pratiques

L'accès à la rencontre est gratuit, l'inscription obligatoire.

Lieu de la rencontre : Eaubonne, 52 rue des Busays
Public cible : Collectivités territoriales, bailleurs sociaux, structures du champ social, associations, collectif habitant·es.

S'inscrire :
b.a-BA



Perspectives 2023

- Publier les capitalisations « Économie circulaire » ; « Précarité énergétique » ; « Pour une alimentation durable et de qualité » toutes trois issues du cycle Transition écologique et quartiers populaires,
- Continuer à accroître la visibilité des initiatives de transition écologique et reconduire des formations sur les jardins partagés.



Participation à des formations ou des réunions locales, régionales, nationales

- Rencontre « Consommer durable et solidaire grâce à l'ESS », à Argenteuil, organisée par la CRESS Île-de-France et le PLIE Argenteuil-Bezons,
- Séminaire « Les mobilités actives dans les quartiers politique de la ville ». Atelier « Écomobilité scolaire et apprentissage des adultes », à Strasbourg, 6 avril 2022, organisé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.



PORTER L'EXPRESSION DES QUARTIERS POPULAIRES



L'imaginaire entourant les quartiers populaires demeure largement négatif, se nourrissant de discours réducteurs, de reportages chocs, d'appellations maladroites « zones urbaines sensibles » mais aussi d'éléments objectifs (délinquance, concentration de difficultés...). Cette image impacte les habitant·es (stigmates, discriminations), renforce les logiques de ségrégation et tend à décourager les acteur·rices locaux. Transformer ce regard en le rendant plus juste constitue, dès lors, un impératif. Cela passe par un travail en « dedans », - c'est le quotidien de la politique de la ville -, et vers le « dehors » en donnant à voir les forces et fiertés de ces quartiers (réseaux de solidarité, créativité, dynamisme de la jeunesse) tout en soutenant la parole et l'expression d'habitant·es trop souvent mises de côté.

➤ Recueil et valorisation de la parole des habitant·es des quartiers populaires

Depuis 2011, le Pôle ressources et la Fédération des centres sociaux du Val d'Oise sont engagés dans une démarche nationale - portée par leurs réseaux respectifs - de recueil et de valorisation de paroles d'habitant·es des quartiers populaires. La démarche, basée sur la construction d'une parole collective, vise à les positionner comme coconstructeur·rices de politiques adaptées à leurs besoins, interpeller les pouvoirs publics sur les situations vécues dans les quartiers, les inciter à les prendre en compte dans l'élaboration de leur politique et promouvoir le dialogue entre les élu·es, les décideur·seuses publics, les professionnel·les et les habitant·es.

Rapport biennal : 6ème démarche de recueil de la parole des habitant·es des quartiers

juin à décembre
8 demi-journées
70 participations

Après 5 rapports : "On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités" en 2012 ; "Ils ne savent pas ce qu'on pense" en 2014 "Tisser la confiance" en 2016, et "Il y a eu une cassure quelque part... et maintenant, on fait quoi ?" en 2018, « Des habitant·es pas comme les autres ? » en 2021, la démarche de ce 6ème rapport, qui réunit une vingtaine de centres sociaux sur tout le territoire national, souhaite mettre en exergue les mobilisations d'habitant·es. Le 1er octobre, une rencontre nationale a fait émerger l'enjeu prioritaire du futur rapport : après 10 ans de cette démarche et 5 rapports déjà produits, comment passer des constats aux changements ? Des paroles aux actes ? C'est pourquoi, outre un nécessaire rappel des enjeux qui se posent en 2022 dans les quartiers concernés, il a été choisi, pour ce 6e rapport, de revenir plus en détail sur les engagements et les mobilisations des habitant·es.

Les rencontres ont débuté en 2022, avec pour le Val d'Oise, **Sarcelles** (Centre social Rosiers-Chantepie) et **Argenteuil** (Centre social Val Notre Dame). Sur ces territoires, 8 réunions en présentiel se sont tenues, (4 dans chaque centre social) afin de préparer les ateliers avec l'équipe du centre social et ensuite, recueillir la parole des habitant·es. Les équipes des centres sociaux ont participé activement à la conception et l'animation des rencontres. Durant les échanges, des éléments positifs forts ont émergé, comme la fierté de son quartier et le fort sentiment d'appartenance éprouvée par différentes générations qui cohabitent et se connaissent bien ; la solidarité qui y réside et notamment l'engagement de nombreuses personnes dans la réussite des jeunes générations avec une forte envie de transmission (valeurs, soutien...)

Revaloriser le patrimoine des quartiers populaires et la mémoire des habitant·es

Plus de 60 ans après la période de construction massive des grands ensembles, ceux-ci souffrent aujourd'hui de mauvaises représentations (gigantisme, criminogène...), de sorte qu'ils peuvent provoquer des sentiments de rejet important. Ils suscitaient pourtant, à l'origine, de l'admiration et de la fierté, au point de figurer par exemple sur des cartes postales datant des années 1950-1960, comme des symboles de modernité. Pour remédier à ces représentations négatives, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) s'est donnée l'objectif, au début des années 2000, de transformer l'image des « quartiers ». Au-delà des enjeux d'amélioration du cadre de vie et de « mixité sociale », la rénovation urbaine a remis en exergue le patrimoine des quartiers populaires et la mémoire des habitant·es. Comme

l'atteste, selon son article premier, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (loi Lamy 2014), la Politique de la ville vise entre autres à « reconnaître et à valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers ». Dans le même sens, le règlement général de l'ANRU relatif au NPRNU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) stipule que « la mise en place d'un travail spécifique de documentation de l'histoire du quartier et de valorisation de la mémoire des habitant·es est indispensable pour l'appropriation de ces projets par ces derniers ». Ainsi, des initiatives socioculturelles en matière de patrimoine local, d'architecture et d'urbanisme, se développent avec les habitant·es des quartiers de la politique de la ville, parfois en lien avec les trajectoires ouvrières et migratoires singulières des populations, ou encore les classements patrimoniaux et labellisations reconnus (Label « Patrimoine du XXe siècle »), qui sont autant de ressources culturelles qui foisonnent dans ces territoires, créant des connexions entre le monde de la culture et l'univers du développement social et urbain. Ainsi, les ressources matérielles ou immatérielles présentes dans les territoires populaires constituent un véritable levier de développement qui peuvent contribuer à l'amélioration de l'image des quartiers, en permettant de favoriser la cohésion sociale, la participation locale, l'éducation populaire ou encore le cadre de vie. C'est pourquoi le Pôle ressources a proposé **un cycle de réflexion et de qualification sur le patrimoine des quartiers populaires et la mémoire des habitant·es.**

Raconter son quartier : patrimoine et mémoire des habitant·es

22 mars
1 demi-journée
70 participations

Comment accompagner la valorisation du patrimoine culturel et architectural des quartiers populaires et de leurs habitant·es ? C'est l'une des questions que pose le 2e séminaire thématique « Patrimoine et mémoire des habitant·es », proposé par le Pôle ressources. En rappelant l'histoire sociale et urbaine des quartiers de grands ensembles, et en donnant à voir des expériences socioculturelles inspirantes à l'échelle locale, il s'est agi de partager des ressources, permettant de faciliter le développement d'initiatives patrimoniales, qu'elles soient architecturales, culturelles ou mémorielles.

Avec : Benoit POUVREAU, chargé de l'inventaire et de la valorisation du patrimoine du logement social, membre de l'Association pour un musée du logement populaire ; Ariane SALMET, cheffe du département éducation et développement artistique et culturel, DRAC Île-de-France ; Emmanuelle PASTUREAU, conseillère action culturelle et territoriale, DRAC Île-de-France ; Virginie LOISEL, vidéaste, Association Double Face ; Pierre-Jacques DERAINE, historien, Maison des Sciences de l'Homme.

Groupe de travail : Expérimentations urbaines et héritages de Ricardo Bofill

28 novembre
1 demi-journée
10 participations

Le Pôle ressources a ouvert un espace d'échanges et de consultation sur les œuvres architecturales de Bofill en Île-de-France, en présence d'Élodie Bitsindou, doctorante en histoire de l'architecture contemporaine au Centre Chastel (CNRS/Sorbonne), également spécialiste des œuvres de Ricardo Bofill. Engagé dans une démarche de valorisation du patrimoine social du XXe siècle, le Pôle ressources a souhaité effectivement ouvrir cet espace de partage sur l'intérêt de reconnaître individuellement ou collectivement les réalisations architecturales de Ricardo Bofill auprès du grand public (comme celles et ceux qui vivent les édifices) en Île-de-France, avec quelques professionnel·les impliqués dans des actions culturelles, architecturales ou mémorielles.

Avec : Elodie BITSINDOU, doctorante histoire de l'art et de l'architecture, Centre André Chastel / CNRS-Sorbonne.

Visite guidée : regards croisés sur les mutations du grand-ensemble de Sarcelles

Le grand ensemble de Sarcelles-Lochères est l'un des plus grands d'Europe. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-d'Oise (CAUE 95), la ville de Sarcelles, en partenariat avec le Pôle ressources, ont préparé une visite culturelle et patrimoniale dans le quartier prioritaire des Lochères, en vue de l'édition des Journées nationales de l'architecture (JNA 2022). L'objectif premier était de repartager l'histoire urbaine et sociale du quartier de grands ensembles, tout en sensibilisant les publics à l'observation de la qualité architecturale, à travers la mobilisation d'archives (ex : plans, photos ou encore cartes postales), de témoignages de professionnel·les de l'architecture ou de l'urbanisme, ainsi que de l'expertise d'usage des habitant·es.

Avec : Philippe PANERAI, architecte-urbaniste français et ancien architecte-conseil de la ville de Sarcelles ; Bernadette BLANCHON, architecte-paysagiste à l'ENSP.



Perspectives 2023

- Participer à la démarche du 6ème rapport biennal,
- Faciliter les liens entre les acteur·rices du développement social et urbain et les professionnel·les de la culture et des arts,
- Publier la capitalisation « Patrimoine des grands ensembles et mémoire des quartiers ».

Pôle Ressources

Ville et développement social

Contact :

Pôle ressources ville et développement social

39 rue des Bussys, 95600 Eaubonne

01.34.05.17.17

www.lepoleressources.fr